

inf'

ohév

8



ER: Collège communal - Place Roi Baudouin - 5350 Ohey

Le Collège au travail 5 CPAS 12 Logement 13 Le Mot de la Police 15 Ecole d'Ohey 18
Primes Energie 2010 20 Le Coin des annonceurs 23 Qualité de vie 25 Village bioénergétique 30 Sports 34
Groupements 38 Calendrier des manifestations 40 Etat civil 41 Professions libérales 42 Renseignements utiles 43

Renseignements utiles

Collège communal

Daniel de Laveleye - Bourgmestre

Responsable du Centre Sportif Communal

Rue de Ciney 45/1 - 5350 Ohey - Gsm: 0496-123 137
daniel.delaveleye@publilink.be

Etat civil - Police - Mobilité et sécurité - Mouvements patriotiques - Mouvements associatifs - Sports - Loisirs et culture - Jeunesse - Enseignement - Patrimoine - Economie - Emploi et PME - Infrastructures

Didier Hellin - 1^{er} Echevin

Rue de Reppe 133b - 5350 Ohey - Tél. 083-69 81 62
Gsm: 0476-254 327 - didier.hellin@skynet.be

Aménagement du Territoire - Urbanisme - Environnement
Cadre de vie - Finances - Energie - Cultes - Plan Communal de Développement de la Nature - Plan Communal de Développement Rural - Bois - Information - Tourisme
Déchets

Bénédicte Servais - 2^e Echevine

Rue du Souvenir 91a - 5350 Evelette - Tél. 085-61 23 00
Gsm: 0497-541 780 - servais.benedicte@publilink.be

Personnel - Aînés - Famille - Enfance et petite enfance - ONE - Politique Sociale - Logement - ALE - Titres-services

Michel Gilon - 3^e Echevin

Rue des Ecoles 51 - 5351 Haillot - Tél. 085-61 13 97
Gsm: 0497-479 275 - michel.gilon@publilink.be

Travaux - Travaux subsidiés - Cours d'eau - Agriculture
Cimetières - Eclairage public - Egouttage - Electricité - Belgacom - INASEP

Dany Dubois - Président du C.P.A.S.

La Bouchaille 224 A1 - 5350 Evelette
Tél. 085-61 20 70 - dany.dubois@publilink.be

Administration communale

Secrétariat communal

Tél.: 085-61 12 31 - Fax: 085-61 31 28

Secrétaire: Michel Mathieu

Bureaux ouverts au public

Lun. à vend.: 8 - 12 h / Merc.: 13 - 16 h
Sam.: 9 - 12 h / Urbanisme: idem sauf le samedi - uniquement sur rdv avec l'Echevin le samedi matin

Services

Etat Civil: 085-82 44 55

Population: 085-82 44 54

Comptabilité: 085-82 44 59

Secrétariat du Bourgmestre: 085-82 44 65

Cartes d'identité: 085-82 44 53

Urbanisme Environnement: 085-82 44 57
085-82 44 56

A.L.E. - Tél.: 085-82 44 60

Permanences

Lundi: 8.15 - 12h

Jeudi: 14.30 - 16h

Vendredi: 12.30 - 16h

Nature et Forêts

Agent des forêts: Olivier Gonne

Rue Bois d'Ohey 305b - 5350 Ohey

Tél.: 085-61 10 35 - Gsm: 0477-781 552

C.P.A.S.

Rue du Tilleul 95 - 5350 Ohey

Tél.: 085-61 19 91 - Fax: 085-84 69 87

Président: Dany Dubois 085-61 20 70

Permanences sociales

Mardi: 13 - 16h, vendredi: 9 - 12h

Alloc. de chauffage: Jeudi: 13 - 15h

Enseignement communal

OHEY I

Haillot: 085-61 17 00

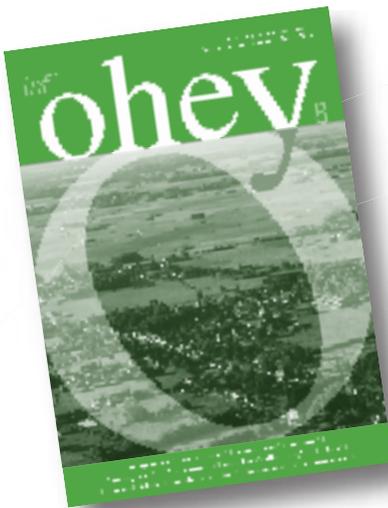
Evelette: 085-61 11 53

Perwez: 085-61 14 61

OHEY II

Ohey maternelle: 085-61 29 38

Ohey primaire: 085-61 12 89



Chères Oheytoises, chers Oheytois,

Voici le printemps enfin revenu. Après ce long hiver bien rude que les plus jeunes pensent être exceptionnel alors que nos aînés nous rappellent la rudesse des hivers d'autrefois, le retour des "beaux jours" devrait nous faire le plus grand bien.

Un hiver qui aura mis à l'épreuve les services de déneigement de toutes les communes. Ohey ne fut pas épargnée et l'incapacité des fournisseurs de sels à répondre à la demande des communes a été le principal problème. Cela n'a pas empêché les agriculteurs oheytois désignés par la Commune à prester de nombreuses heures pour assurer de nombreux passages au chasse-neige. Qu'ils en soient remerciés. Nous avons fait le maximum avec les moyens disponibles.

Que sont par ailleurs ces désagréments et bonheurs de la neige face aux malheurs qui se sont abattus sur Haïti, sur le Chili, sur la Turquie ces derniers mois? Face à la déshérence et au dénuement de tant de femmes, d'hommes et d'enfants à travers le Monde ! Quand on mesure ce que la vie représente, qu'elle est unique pour chacun, on ne peut accepter de voir tant de vies abimées. Comment aussi ignorer l'isolement que connaissent trop d'aînés aujourd'hui, dans nos villages. Nous devons réapprendre à nous connaître, à nous aider, à nous parler. Il est tellement plus agréable de faire plaisir. L'action sociale de la Commune et du CPAS vise à mieux rencontrer ces difficultés.

La vie politique n'est pas de tout repos à Ohey. Malgré les nombreuses attaques parfois très en-dessous de la ceinture dont il fait l'objet, le Collège communal a décidé de ne pas entrer dans le "bac à sable".

Même si ces attaques nous blessent par le mensonge qu'elles propagent nous souhaitons mettre toute notre énergie dans une stratégie de développement de notre belle commune. Pour le bien de toute la population.

Notre Collège communal s'efforce chaque jour de mettre tout en œuvre pour renforcer les services publics locaux et apporter des réponses aux défis d'aujourd'hui et de demain. De nombreuses politiques et actions sont développées en faveur de l'environnement, du cadre de vie, du climat, du social. De nombreux chantiers de réfection des voiries ont été préparés et vont se réaliser en 2010, se poursuivre en 2011. La Commune d'Ohey est saluée par les autorités régionales pour nombre de ses projets: élue commune clim'active en 2009, soutenue dans son projet de réseau de chaleur, soutenue également dans son projet d'éco-quartier avec un subside de 62.000 EUR soit sans doute l'un des plus gros subsides octroyés par la Région pour ce type de dossier, retenue par le Bureau Economique de la Province et la Région pour son projet de développement touristique autour de l'arbre avec financement européen d'une étude de réalisation du projet. Reconnue pour son action en faveur de la biodiversité. Ohey est une commune qui bouge ! 2010 sera l'occasion de finaliser un projet de programme communal de développement rural, de finaliser un plan sécurité pour notre commune, de développer notre projet touristique et de tenter de pousser tous les rêves qui nous portent dans notre mission de Bourgmestre et d'Echevins.

Bien entendu, il reste diverses imperfections et lacunes. Nous en sommes pleinement conscients. Mais les différents succès évoqués nous rassurent, la dynamique nouvelle qui anime l'administration communale et ses équipes renouvelées nous encouragent dans la voie tracée et développée patiemment, les forces négatives deviennent de plus en plus isolées parce qu'enfermées dans un passé révolu.

Joyeux Printemps !

Daniel De Laveleye
Bourgmestre

Didier HELLIN
1er Echevin

Avis important

Cartes d'identité

Pour rappel permanence uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois.

1. CARTE D'IDENTITE POUR LES - 12 ANS



La délivrance du certificat d'identité papier pour les enfants de moins de 12 ans est terminée et est remplacée par la KIDS-ID (carte électronique) depuis le 1^{er} septembre 2009.

Le délai d'obtention de cette carte électronique est de + ou -3 semaines.

N'oubliez pas de la demander au moins 1 mois avant votre départ à l'étranger.

Venez avec une photo d'identité fond blanc et 3 euros (coût de fabrication).

2. RAPPEL CONCERNANT LES CARTES D'IDENTITE ELECTRONIQUES

140 habitants de l'entité d'Ohey ne sont toujours pas en possession de la première carte d'identité électronique...

Toutes ces personnes sont priées de se présenter à l'Administration Communale d'Ohey le plus tôt possible, afin d'effectuer leur demande de carte.

Suite à la visite d'une déléguée du Ministère de l'Intérieur, l'Administration Communale a l'autorisation d'annuler toutes les anciennes cartes d'identité qui n'ont pas été renouvelées.

Si pour fin MAI 2010 il y a encore des citoyens qui possèdent un ancien modèle de carte, nous nous verrons dans l'obligation d'annuler ces document d'identité.

Nous vous rappelons que l'ancien modèle de carte n'est plus accepté au niveau des Banques, Postes, et si vous partez à l'étranger vous risquez d'être refoulé au contrôle à l'aéroport.

Fiscalité

Remplir les déclarations fiscales à l'Administration.

Le 03.06.10 de 09h00 à 13h00

Le 18.06.10 de 13h00 à 16h00

www.ohey.be

Le nouveau site internet de la commune d'Ohey est en ligne. Rendez-lui une visite et découvrez-y toute l'actualité et les services de votre commune.

Echevinat des Finances, du Développement durable et de l'Énergie

Par Didier Hellin

Opération de développement rural : La Commission locale de Développement rural est en place !

L'opération de développement rural lancée par le Collège communal en 2007 se poursuit. Une nouvelle étape a été franchie par la désignation par le Conseil communal en janvier de la composition de la Commission Locale de Développement rural, appelée à examiner les projets et à préparer le projet de plan communal de développement rural avec le Collège et le Conseil. La première réunion de cette commission aura lieu le 29 mars prochain à 19h45.

Le projet de programme communal de développement rural devrait être finalisé pour la fin 2010 pour pouvoir être approuvé par le Gouvernement wallon en 2011 et voir les premières réalisations sur le terrain de ce programme en 2012.

Projet de réseau de chaleur communal : Le marché a été attribué pour l'étude de faisabilité finale et l'élaboration du cahier des charges.

Le Collège communal l'a rappelé lors du conseil communal de janvier 2010 : le projet de réseau de chaleur d'Ohey est un projet complexe et ambitieux qui vise à mettre en réseau une dizaine de bâtiments communaux et proches avec une chaudière bois. Ce projet demande néanmoins des études approfondies et du temps !



Ce projet pourrait permettre de réduire les émissions de CO₂ de près de 137 T par an. L'étude de pré-faisabilité a permis de confirmer l'intérêt du projet. Le Collège a donc décidé de lancer fin 2009 l'étude de faisabilité finale qui doit permettre de disposer du cahier des charges de réalisation d'ici septembre 2010. Le projet se poursuit donc. Objectif : l'inscrire au budget 2011 au niveau de sa réalisation.

Eco-quartier des Essarts à Haillot : Approuvé par la Région, le projet est présenté par le BEPN à Cannes ! Appel à partenaires privés lancé.

Le projet d'éco-quartier des Essarts à Haillot est un projet d'aménagement ambitieux d'un terrain à bâtir communal en un quartier inscrit dans le développement durable et dans la mixité sociale (voir Infohey d'octobre 2009). Ce projet vient d'être primé par la Région wallonne d'un très important subside de 62.000 EUR au regard de sa haute qualité. Le cahier des charges a été finalisé et adopté en Conseil communal du 8 mars 2010 et l'appel à partenaire est donc lancé. Il a en outre été présenté par le Bureau Economique de la Province au grand salon immobilier de Cannes.

Attention, les procédures pour ce type de projet sont particulièrement complexes et longues. L'appel au marché est européen et devrait aboutir à la sélection du partenaire privé à la mi 2010. Ensuite,

une étude d'incidences sera menée avant le dépôt du permis. La première pierre de l'éco-quartier devrait pouvoir être posée en 2012.

Programme communal de plantations : des kilomètres déjà plantés !

La Commune d'Ohey mène actuellement sans doute l'un des plus ambitieux programmes de plantations d'arbres et de haies le long des voiries communales, en plus du programme de distribution de plants aux particuliers pour des haies accueillant la biodiversité. Cette action se poursuit en 2010.

Jardins au naturel

L'opération jardins au naturel est menée par le Programme communal de développement de la nature avec le soutien de la Commune. Ce programme propose aux habitants d'Ohey de participer au développement d'un réseau de jardins naturels pour sensibiliser à des jardins "nature admise" et pour favoriser la biodiversité sur nos territoires. L'opération est lancée à nouveau en 2010 ! Les candidatures sont examinées par le PCDN.

La sélection des candidatures pour ce réseau se fait par un groupe de travail du Programme communal de développement de la nature, constitué de bénévoles et non par le Collège. Pour assurer le sérieux de la sélection, les candidatures sont adressées sous forme anonyme à un expert indépendant dans ce domaine (lors de la première opération, les candidatures ont ainsi été analysées par un expert de Gembloux, sur base de critères objectifs). Le Groupe de travail "Jardins au naturel" procède ensuite à la sélection des candidats retenus en suivant scrupuleusement la sélection proposée par l'expert !



Lors de la première opération menée en 2008, ce sont ainsi cinq candidatures qui ont été retenues de la sorte et non une seule ! Les candidats et candidates retenus n'ont reçu aucune prime mais ont reçu la visite de l'expert qui a dressé un audit du jardin indiquant les mesures à prendre pour renforcer le caractère naturel du jardin et l'accueil de la flore et de la faune sauvage.

Le point a fait l'objet d'une interpellation lors du Conseil communal du 8 mars 2010, Olivier Gonne a en effet interpellé le conseiller Benoît Marchand pour l'information erronée qu'il avait publiée dans son journal. Il a rappelé que ce n'était pas le Collège et encore moins l'Echevin qui procédait à la sélection des projets retenus. Il a rappelé l'objectivité de la procédure et l'intégrité des bénévoles qui travaillent au sein du PCDN.

Opération Printemps Propreté le 30 mai 2010

La Commune lance une grande opération de printemps pour la propreté dans notre commune. Celle-ci commencera à la mi-mai et sera ponctuée par une journée propreté qui se déroulera le dimanche

30 mai au matin. Au programme : un grand nettoyage des bords de routes, espaces publics, rivières et quartiers avec l'aide de bénévoles. Pour cette occasion nous faisons appel à un maximum de bénévoles par quartier. A l'issue de cette opération, un repas sera organisé pour remercier les efforts !

> **Renseignements et inscription :**

Marie Coumans 085/824.469
marie.coumans@publilink.be
ou
Didier Hellin 0476/254.327
didier.hellin@skynet.be

Collecte des encombrants: rappel

Pour rappel, suite à l'ouverture du parc à conteneurs d'Ohey, la collecte des déchets encombrants a été réorganisée complètement.

Dorénavant en effet, les personnes ayant des objets et déchets encombrants dont elles veulent se séparer devront soit se rendre au parc à conteneurs soit faire appel à la Ressourcerie namuroise avec laquelle la Commune d'Ohey a développé un partenariat.

La ressourcerie namuroise passera chez vous sur RDV.

> Marie Coumans 085/824.469
marie.coumans@publilink.be.
La ressourcerie namuroise : 081/260 400
www.laressourcerie.be

Sacs bleus pour la collecte des emballages et sacs pour les déchets biodégradables

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2010, la commune ne peut plus distribuer les sacs bleus pour des raisons pratiques. Dorénavant, comme dans la plupart des communes, les sacs bleus pour les emballages et les sacs pour la collecte sélective des déchets organiques sont disponibles à la vente dans tous les commerces de la Région.

Collecte de vélos au parc à conteneurs le 16 avril 2010

Le 16 avril prochain, le BEP organise une collecte de vélos dans tous les parcs à conteneurs. Ces vélos

seront l'occasion de mener une opération en faveur de l'économie sociale au travers de la réinsertion de jeunes via la réparation de vélos collectés. Le parc à conteneurs d'Ohey participera à l'opération.

Si vous avez un vélo que vous n'utilisez plus ou un vieux vélo, n'hésitez pas à le ramener au parc à conteneurs le 16 avril prochain !

Opération Leader menée par la Commune d'Ohey : un agriculteur oheytois inscrit dans la production locale de chanvre

Pour rappel, à l'initiative du Collège, la Commune d'Ohey s'est inscrite dans un programme de développement rural partagé avec les Communes de Gesves et Assesse. Avec un budget total d'1,5 millions d'EUR, ce sont de multiples actions de développement qui sont menées. Récemment, un projet de diversification agricole a été entamé. Un agriculteur oheytois s'est inscrit dans ce projet pour la production de chanvre.

D'autres projets sont en cours dans le social, le tourisme et le développement durable notamment.

> Infos sur www.tiges-chavees.be



Ecoles

Un nouveau car scolaire en 2010 !

Ce n'est un secret pour personne, l'actuel car scolaire, acquis sous une législature antérieure, n'a jamais été un très bon achat. Son coût d'entretien et ses trop nombreuses pannes ont conduit le Collège à devoir envisager son remplacement. Mais pour cela, il faut de l'argent : près de € 100.000. Grâce à sa gestion budgétaire rigoureuse, le Collège a pu dégager ce montant fin 2009, évitant ainsi de devoir recourir à l'emprunt. Un exemple de plus de l'utilité de la politique budgétaire menée depuis trois ans. Alors que l'ancien car avait été acquis par emprunt, celui-ci le sera sur fonds propres !

Le Collège avait proposé son acquisition fin 2009 mais une plainte déposée par l'opposition pour des questions de procédure n'a pas permis le bon déroulement de la procédure de marché. Cette procédure a été relancée par le Collège au conseil communal de janvier 2010 pour aboutir, après la procédure de marché, à la livraison du nouveau car scolaire pour la prochaine rentrée scolaire au plus tard. Le nouveau car sera bien entendu équipé de ceintures de sécurité pour les enfants.



Travaux à l'école d'Ohey

Des travaux seront prochainement réalisés à l'école primaire d'Ohey en vue de l'isolation des toitures et du remplacement des panneaux vitrés du «réfectoire».

Voiries



Déneigement : des conditions exceptionnelles

L'hiver 2009-2010 aura été particulièrement difficile pour toutes les communes, tant le nombre de jours de neige ont été nombreux et les chutes de neige fréquentes. Après une dizaine d'années quasiment sans neige, c'est le deuxième vrai hiver consécutif.

Cette neige aura fait le bonheur des enfants et des adultes, nous offrant des paysages magnifiques et des après-midi de luge tant attendues.

Elle aura cependant généré beaucoup de tracas aux communes. Ohey n'a pas fait exception.

Petit rappel : à Ohey, le déneigement est délégué à différents agriculteurs depuis de nombreuses années. Jamais cependant par le passé ce service n'avait fait l'objet d'un marché public. La receveuse communale nous a donc enjoint de lancer

un tel marché pour poursuivre la collaboration. Ce marché fut lancé mi-décembre 2009. Ce qui ne signifiait pas pour autant que les opérations de déneigement étaient suspendues, contrairement à ce que certains ont voulu faire croire.

A chaque période de neige, la commune donne donc instruction aux différents agriculteurs de procéder au salage des routes communales. Ce sont donc plusieurs agriculteurs qui partent dans ce cas simultanément. Le sel est quant à lui acheté et stocké par la Commune. Les capacités de stockage restent bien entendu limitées comme dans la plupart des petites communes. Par ailleurs, il convient de ne pas acheter trop de stock sous peine de dépenser inutilement les deniers publics. Rappelons aussi que le salage des routes représente une pollution importante ! Rappelons enfin que si une route est peu fréquentée, le salage n'aura pas l'efficacité atteinte sur les routes à grand passage.

Le problème qui s'est posé cette année a été que les périodes de chutes de neige se sont multipliées et ce sur des périodes prolongées. Le stock de sel a donc fondu à Ohey comme dans les autres communes. Mais également chez les fournisseurs qui n'ont pu honorer la plupart des commandes des communes. C'est ce qui s'est produit à Ohey. La Commune a dès lors d'abord géré avec parcimonie le stock en limitant les salages. Ceci n'a jamais empêché les agriculteurs de poursuivre à la demande de la Commune les passages avec le chasse neige pour éviter les accumulations. Nous avons fait le mieux possible et les agriculteurs ont souvent travaillé sans relâche.

Voilà, ce ne fut pas parfait et nous étions mécontents de voir nos commandes de sel restées sans suite, sans doute les routes n'ont-elles pas été faciles durant ces périodes, mais cette situation a été généralisée au point d'avoir des autoroutes complètement bloquées et des centaines de kilomètres de bouchons.

Suite à cet hiver, une analyse de la politique de salage va être réalisée pour examiner notamment la faisabilité d'une stratégie de salage sélectif sur les routes les plus dangereuses, les routes en pente et les carrefours. De manière à gérer rationnellement ce salage et à réduire notre impact sur l'environnement.



RÉFECTION DES VOIRIES : ATTENTION TRAVAUX !

De nombreux travaux de réfection de voiries seront entamés cette année dès le printemps sur le territoire de notre commune. Ce sera le cas pour les rues suivantes en 2010 :

- > Rues Cléal et Clair Chêne à Perwez
- > Rue des Comognes à Evelette
- > Rue Saint Mort à Haillot
- > Rue du Centre et Rue Hautes Golettes, à Haillot
- > Rue Saint-Martin à Jallet
- > Rue Ramelot à Ohey
- > Rue Fond de Bologne à Ohey

Ces travaux importants entraîneront bien entendu des désagréments temporaires pour les riverains et les automobilistes qui empruntent ces voiries.

Merci pour votre patience !

D'autres travaux seront prévus dans le cadre d'un programme adopté en 2010. Le Collège a en effet présenté le dossier en Conseil communal du 8 mars 2010.

Réfection de la Rue du Gros Hêtre : merci aux riverains pour leur patience !

La réfection de la rue du Gros Hêtre aura causé bien du souci à la Commune et par conséquent aux habitants de la rue qui ont du beaucoup patienter, en raison d'imprévus et de problèmes techniques. Les travaux seront prochainement terminés.

Nous tenons à présenter nos excuses à tous les habitants pour ces désagréments et les remercions énormément pour leur grande patience et leur compréhension.

Echevinat des Affaires Sociales, de la Petite Enfance, des Aînés

Séances d'initiation au massage pour bébés

Organisées par l'Echevinat des Affaires sociales en partenariat avec les consultations ONE. Les séances seront données dans la grande salle des consultations de l'ONE au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment communal Place Roi Baudouin, 79/B à Ohey

Depuis des millénaires, les mères indiennes et asiatiques massent quotidiennement leurs enfants. Les scientifiques se sont penchés sur ces pratiques, et progressivement on découvre que les facultés tactiles sont, avec l'ouïe, les premières aptitudes sensorielles à se développer, et qu'elles le font avec une acuité extraordinaire. On prend aujourd'hui conscience que le massage appliqué au bébé ou au jeune enfant apporte beaucoup plus que de la détente. Il favorise son plein épanouissement.

de 0 à 1 an : 19 avril et 4 mai 2010

de 1 à 2,5 ans : 18 mai 2010

Les séances ont lieu de 10 à 12h



Infos complémentaires

> Delphine Goetynck, *Coordinatrice*
085/82 44 62 - goetynck.delphine@gmail.com

Inscriptions

> Sue Ellen Soupart - 0499/57 25 35
Travailleur Médico-Social de l'ONE
Lundi, mardi et jeudi: 9 à 17h
Mercredi et vendredi: 9 à 12h

Consultation ONE

Où ?

Place Roi Baudouin, 79/B à 5350 OHEY

Quand ? - toujours sur rdv:

2^e et 4^e jeudi du mois de 10h à 12h30

1^{er} mardi du mois de 17h30 à 19h30

Contact

> Sue Ellen Soupart - 0499/57 25 35
Travailleur Médico-Social de l'ONE
Lundi, mardi et jeudi: 9 à 17h
Mercredi et vendredi: 9 à 12h

> Andrée Pirard, *Bénévole*
085/61 17 30



Initiation au "portage physiologique" du bébé.

12 mai 2010 de 10 à 12h

Cette initiation est prévue pour les femmes enceintes et les mamans de bébés de moins de 6 mois.

Organisées par l'Echevinat des Affaires sociales en partenariat avec les consultations ONE. Les séances seront données dans la grande salle des consultations de l'ONE au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment communal Place Roi Baudouin, 79/B à Ohey

Infos complémentaires

> Delphine Goetynck, *Coordinatrice*
085/82 44 62 - goetynck.delphine@gmail.com

Inscriptions

> Sue Ellen Soupart - 0499/57 25 35
Travailleur Médico-Social de l'ONE
Lundi, mardi et jeudi: 9 à 17h
Mercredi et vendredi: 9 à 12h



Espace Public Numérique

Bientôt dans votre administration, un Espace Public Numérique (EPN), sera mis à votre disposition.

Qu'est-ce qu'un Espace Public Numérique ou EPN ?

Un espace public numérique (EPN) est un lieu destiné à l'apprentissage et l'utilisation de l'informatique et des nouvelles technologies.

Ses missions principales consistent à offrir au public un accès à un ordinateur, à Internet ainsi qu'un accompagnement pédagogique.

Nous ne manquerons pas de vous informer plus tard des modalités pratiques de ce service.



Le Fonds Social Chauffage

Le Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le coût de la fourniture des combustibles suivants :

- Le gasoil de chauffage à la pompe ou en vrac (pour remplir une citerne à domicile) ;
- Le pétrole lampant à la pompe ;
- Le gaz propane en vrac livré en grosse quantité dans une citerne (pas de bonbonne).

Documents à fournir,
(en plus de signer la demande d'allocation):

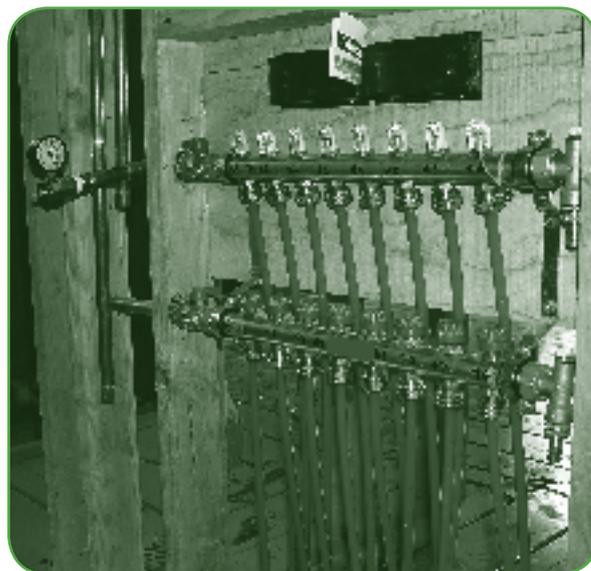
- copie de votre carte d'identité (on peut le faire sur place) ;
- copie de la facture ou bon de livraison (idem) ;
- une preuve des revenus du ménage (dernier avertissement extrait de rôle, etc.) ;
- une attestation du propriétaire stipulant le nombre de logements concernés par la facture si vous habitez dans un immeuble à appartements ;

! Pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou attestation du médiateur de dettes ;

! Le CPAS peut également vérifier les données transmises auprès du SPF Finances, par voie informatique.

Important

- Vous devez, sous peine de nullité, introduire votre demande auprès du CPAS, dans les 60 jours suivant la livraison !
- L'adresse figurant sur la facture doit correspondre à l'adresse de livraison et à l'adresse où vous résidez actuellement.
- L'intervention du Fonds Social Mazout est plafonnée à 1500 litres par période de chauffe (du 1er janvier au 31 décembre 2010) ;
- La 4ème catégorie qui était prévue pour les personnes à revenus modestes (forfait de 105 €) n'existe plus.



Qui a droit à cette aide financière ?

1. les personnes qui bénéficient d'une intervention majorée d'assurance soins de santé (OMNIO), ET dont le montant annuel brut du ménage ne dépasse pas 15.063,45 euros, majoré de 2788,65 euros par personne à charge (x) ;
2. les personnes aux revenus limités, c'est-à-dire, les ménages dont le montant annuel brut imposable est inférieur ou égal à 15.063,45 euros, majoré de 2.788,65 euros par personne à charge (x) ;

NB. : Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

3. les personnes endettées, bénéficiant d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes, ET étant dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

(x) pour être considérée comme une personne à charge, les revenus nets doivent être inférieurs à 2.700 euros, sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfants.

Toutes les infos au 085/611 991. Permanences "chauffage": chaque jeudi de 13 à 15 heures.

Ce Fonds Social Chauffage est un système Curatif et Temporaire, qui permet d'aider des personnes précarisées.

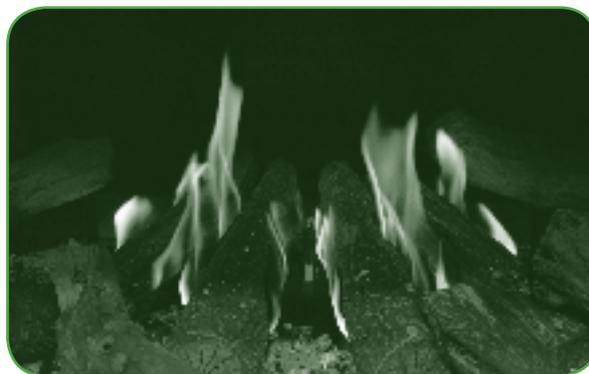
Cela veut dire qu'il faut être attentif à toute consommation d'énergie, et qu'il convient d'adopter une méthode préventive.

Le fractionnement des factures de mazout est actuellement bien rodé, et les distributeurs de carburants peuvent vous aider à établir une estimation de vos besoins, un plan d'échelonnement des paiements mensuels.

Pour les personnes qui se chauffent au bois, un menuisier de notre Commune est disposé à céder les chutes des bois d'usinage. Renseignez-vous auprès de notre service.

Au Conseil de l'Action Sociale, nous avons enregistré la démission de M^{lle} Caroline Minne, domiciliée dans une autre commune.

Elle a été remplacée, depuis le 23 février 2010, par Mr. Marc Detraux de Haillot.



Service Communal du Logement

Suite aux dispositions relatives à l'ancrage communal du logement, notre commune s'est dotée d'un service communal du logement. Ce service vise à apporter la réponse la plus adéquate possible à la question cruciale du logement et de son accessibilité si possible pour tous.

La politique menée a ainsi pour objectif de diversifier les types de logements disponibles sur notre territoire pour permettre la réalisation de logements d'urgences, de transit, sociaux et moyens et de lutter contre l'inoccupation et l'insalubrité des logements. Elle vise également à offrir aux particuliers qui le souhaitent les informations nécessaires à la réhabilitation et/ou à l'amélioration de leurs logements ou à la gestion locative par le biais notamment des AIS (Agences Immobilières Sociales).

Ce service assure aussi un rôle d'information sur les parcelles à bâtir mais aussi sur les avantages dont peuvent bénéficier les citoyens concernant toutes les primes (réhabilitation, achat, construction, démolition...), le crédit social ou encore les prêts pour familles nombreuses.

Il fournit notamment les brochures, formulaires et notices nécessaires à l'introduction des diverses demandes régionales ou provinciales.

Dans ce cadre, le Service Communal du Logement entretient des relations constantes avec les services

compétents de la Région. Au besoin, il vous dirigera vers des organismes spécialisés.

En relation avec la société de logement "Les Logis Andennais" le service peut également vous donner des renseignements sur les conditions d'obtention de logements sociaux.

Le service logement, en collaboration étroite avec les autres services vise à la coordination des différents projets menés par la commune au niveau des lotissements et donc des offres de logement.

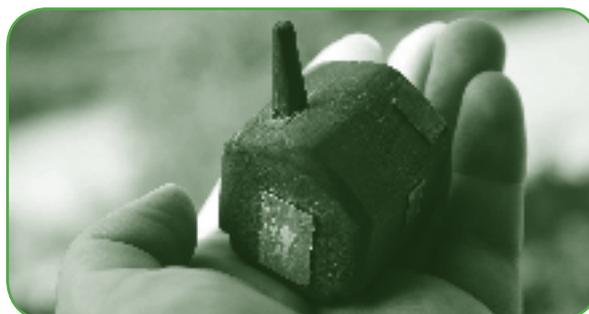
Enfin, il veille également à la concrétisation des différents projets de création de logements, notamment de logements sociaux et à la réactivation de certains bâtiments communaux ;

Permanence administrative

> Delphine Goetyncq, 085/824.462

> delphine.goetyncq@gmail.com

Echevin responsable du logement : Daniel de Laveleye



Sécurité routière

Opération "Circuit en ville"

Concerne les écoles primaires des communes de ANDENNE, FERNELMONT, OHEY, GESVES et ASSESSE – tous réseaux confondus.

Du 19 avril et le 6 mai 2010, notre Zone de Police organisera une opération de sécurité routière. Nous encadrerons pas moins de 1000 enfants des écoles primaires des cinq communes d'Andenne, Assesse, Fernelmont, Gesves et Ohey.

A la suite de cours théoriques dispensés durant le premier trimestre 2010 au sein des classes de 5ème et 6ème primaires, les élèves seront sensibilisés à la sécurité routière lors d'un parcours à vélo dans le centre-ville d'Andenne.

L'accueil et le départ du circuit se feront à partir du hall de sport de la ville d'ANDENNE. Les enfants, après avoir réalisé un petit test d'habileté sur leur vélo, partent individuellement toutes les trois minutes. Ils sont évalués et encadrés par des policiers et des signaleurs sur un parcours de quelques kilomètres passant par le quartier « ma campagne », la rue Hanesse, la rue L Simon, la rue Brun, la place des Tilleuls et la rue Desprez.

A l'issue de cet exercice, les participants recevront un "brevet d'aptitude cycliste" avec soit un feu vert (bien), un feu orange (peut s'améliorer) ou un feu rouge (doit s'améliorer).

Cette action s'inscrit dans le cadre de notre « Plan d'action sécurité routière » qui comprend des actions préventives, répressives mais également éducatives.

Cette opération est organisée en partenariat avec les collègues de la police Fédérale (Piste circulation et Corps d'Intervention de NAMUR), le personnel de la ville d'ANDENNE (Hall de sport – service des travaux – CPAS), l'ensemble des Directions des écoles primaires de notre zone de police, le service ALE, le club cyclotouriste d'ANDENNE et les services de transport scolaire des cinq communes.



Politique de prévention

Afin de lutter plus efficacement contre l'insécurité routière, de nouvelles dispositions ont été approuvées lors d'un comité interministériel qui a confirmé que la surveillance, les poursuites et les sanctions constituent un volet essentiel de la politique criminelle en matière de sécurité routière.

L'objectif est de diminuer le nombre de victimes de la route et ainsi lutter contre l'insécurité routière. Dans ce cadre, il est imposé d'augmenter le nombre de contrôles de police et d'accroître le «risque» d'être contrôlé, risque qui reste déterminant en matière de modification du comportement des usagers.

Cette politique nécessite donc la combinaison de la répression, la sensibilisation et la communication.

Le but n'est pas de réaliser un travail de répression à la chaîne mais bien de modifier le comportement des usagers de la voie publique. Une politique criminelle de qualité est nécessaire pour atteindre ces objectifs et la mise en œuvre d'un plan d'action est indispensable afin d'orienter cette approche autour des principaux thèmes qui sont la conduite sous influence de l'alcool ou de drogues, le non port de la ceinture de sécurité et la vitesse.

En conclusion, cette « philosophie » (ou politique criminelle) a pour objectif de réduire les infractions routières dangereuses et d'améliorer la sécurité routière en général. Elle doit faire prendre conscience à chacun que le risque d'être contrôlé, à tout moment et à tout endroit est réel et susciter chez l'usager, un comportement routier plus sûr.

Bonne route...

Roland DANTINE, Chef de Corps



Plan d'Action : le Tapage

La "politique policière" de notre Zone de Police est entérinée dans un " Plan Zonal de Sécurité" portant sur les années 2009 à 2012. Celui-ci pointe trois priorités : la sécurité routière, la criminalité itinérante et les incivilités.

La Direction Proximité est chargée de la mise en œuvre d'actions concrètes contre ces dernières. Au cours de cette année 2009, nos actions ciblent plus spécifiquement le TAPAGE.

Pour information, en 2008, le "101" a reçu 382 appels concernant le tapage pour l'ensemble de notre Zone de Police dont 260 pour le seul ANDENNE. Dès lors, nos équipes de permanence mobile se sont rendues sur place et un suivi a souvent du être mené par l'Inspecteur de Proximité.

Notre objectif est bien entendu de faire diminuer le nombre de nuisances. Cet article vise à vous sensibiliser à cette démarche...

Le tapage se présente sous plusieurs formes...

Il peut être diurne (entre le lever et le coucher du jour) ou nocturne. Tous deux doivent être évités dès qu'ils perturbent la tranquillité publique.

Les bruits provenant des entreprises industrielles ou autres sont peu dérangeants car ils répondent à des normes strictes.

Lors d'une soirée privée ou publique la tolérance est de 90 db dans l'établissement et de 35 db dans les maisons voisines. Ces normes ont été fixées par un Arrêté Royal.



Les bruits domestiques, qui se produisent tous les jours, sont beaucoup plus dérangeants. Un chien qui aboie sans cesse, un cyclomoteur au pot d'échappement défectueux, des petits travaux d'aménagement, la "musique" des enfants, un frigo ou un séchoir placés contre un mur mitoyen dans un immeuble multiple...

Je vous livre donc quelques conseils pour ne pas entraver la liberté des autres :

- > lorsque vous envisagez d'organiser une soirée privée ou un BBQ, prévenez vos voisins ; mieux : invitez-les !
- > rentrer votre chien à l'intérieur de votre habitation en votre absence. S'il aboie quelque peu, il dérangera moins de personnes ;
- > ne tolérez pas que vos enfants mettent leur musique à fond, elle ne plaît pas à tout le monde;
- > la soudaine mise en marche d'une bétonnière pourrait ne pas être très appréciée par un voisin qui travaille la nuit et qui vient de se coucher, par une personne âgée qui commence une sieste ou par la maman qui vient juste d'endormir son bambin, à nouveau : prévenez vos voisins...

Plusieurs de ces conseils sont repris dans la brochure « Vivre en bon voisinage » que nous tenons à votre disposition dans nos bureaux de police.

Conclusion : le TAPAGE dérange... parlons-en, nous sommes tous concernés !

CP Antoine F.

Directeur de la Proximité, 085/823.508

L'incinération des déchets



Avec les beaux jours, le grand nettoyage de printemps se profile, ainsi que les feux dont nous apercevons les volutes de fumée un peu partout dans notre belle campagne.

Pourtant brûler nos déchets c'est laisser partir notre santé en fumée.

L'incinération de déchets dans les « brûle-tout » ou à l'air libre dégage des fumées extrêmement désagréables, irritantes et polluantes dont les effets néfastes sont bien connus :

- > irritation des yeux
- > picotements
- > toux
- > bronchites
- > inflammation des voies respiratoires etc.

Les plastiques et autres matières produisent en se consumant des substances hautement toxiques comme des Dioxines qui persistent dans l'organisme pendant des décennies et passent dans le lait maternel.

L'incinération de tout déchet relève de différentes législations (différents décrets de la Région Wallonne ainsi que du Code Rural et du règlement général de police de la commune de Ohey).

En fait, seuls les déchets de jardin en principe secs et dans des volumes limités peuvent être brûlés, mais à plus de 100 mètres des habitations, des bois, des haies et des vergers et pour autant que cela n'importune pas les voisins.

N'oublions pas que le parc à conteneurs de Ohey est à notre disposition pour nous défaire des objets dont nous voulons nous débarrasser !



La taille et l'entretien des haies

Le printemps s'annonce enfin et avec lui les haies reprennent leur croissance, ce qui implique un minimum d'entretien.

Une haie qui n'est pas entretenue peut gêner les voisins, les piétons, les véhicules et permettre aux malfrats d'opérer en toute tranquillité puisqu'ils sont cachés par la végétation.

En outre ne pas tailler et ne pas entretenir les haies, tout comme l'incinération des déchets, les dépôts clandestins de déchets constituent des infractions sanctionnées par des procès-verbaux qui entraînent des amendes pénales ou administratives.

Rappelons nous que nous empruntons la terre à nos enfants, efforçons nous de la leur léguer dans un meilleur état que nous l'avons reçue.

Rappe Paul
Inspecteur Principal, Chef Poste



Nouvelle organisation

Depuis le 6 mars dernier, les trois secteurs de garde d'Andenne – Seilles, de Sclayn (Thon, Namèche, Strud, Faux-les-Tombes, Mozet, Bonneville, Maizeret, Vezin, Gelbressée, Marche-Les-Dames, Franc-Waret) et d'Ohey – Gesves (Haillot, Perwez, Libois, Evelette, Jallet, Tahier, Sorée) se rassemblent pour n'en plus former qu'un seul.

Ce nouveau système de garde sera effectif, les samedis et dimanches et jours fériés, de 8h à 8 h le lendemain.

Un poste de garde de médecine générale est ouvert rue de l'Hôpital, 23 à 5300 Andenne, dans les locaux du Centre de Santé Provincial (Maison du Mieux-être).

Ce poste de garde sera accessible de 8h à 20h, tous les jours de garde, sur rendez-vous.

Les numéros de téléphones pour contacter le service de garde sont les numéros uniques actifs pour chaque secteur :

- > Andenne - Seilles : 085/23.23.90
- > Sclayn : 081/87.87.06
- > Ohey - Gesves : 085/31.31.04.

Un accueillant et un médecin vous recevront au poste de garde, un deuxième médecin aura durant cette tranche horaire, la charge des visites aux domiciles.

Vu l'étendue du secteur, \pm 30 km de diamètre, les visites aux domiciles ne pourront être motivées que par des raisons médicales ou sociales réelles, ne pourront pas répondre à des convenances personnelles. Nous espérons mettre à disposition un taxi social destiné à aller chercher à leur domicile, les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion. Une participation financière forfaitaire et modeste, pour ce transport sera demandée.



Le taxi social pourra passer par la pharmacie, si nécessaire, au retour.

Les nuits de 20h00 à 8h00 des week-ends et jours fériés seront assurées par un médecin au départ soit du poste de garde soit de son domicile propre.

Le service de garde de médecine générale assure la continuité des soins de médecine générale, toute urgence grave sera prise en charge par le service 112.

En semaine, la garde de médecine générale sera assumée comme antérieurement, chaque secteur ayant son numéro unique dévié vers le médecin de garde de ce secteur.

Nous espérons de cette façon, maintenir en fonction le service de garde de médecine générale, mis en difficulté par le nombre décroissant de médecins généralistes.

Envoi d'informations communales par e-mail : invitation

La Commune souhaite développer la communication électronique avec ses habitant(e)s.

Vous souhaitez faire partie du réseau d'information électronique ?

Envoyez-nous un mail à didier.hellin@publilink.be

Un cadeau sera fait au 700^e inscrit.

Le pouvoir organisateur est représenté par

Monsieur Daniel de LAVELEYE,
Bourgmestre et Echevin de l'Enseignement

Madame Marie-Claire BEGUIN,
Secrétaire de l'Enseignement



Directeur d'école Ohey I
Monsieur Eric NOLEVEAUX

Directeur d'école Ohey II
Monsieur Pierre SILLIARD

ENSEIGNANT(E)S PERWEZ

Catherine ROMEDENNE	Maternelle
Isabelle WUESTENBERGS	Maternelle
Anne-Catherine LIBERT	Primaire
Vincent HENIN	Primaire
Sandrine DEGEE	Primaire

ENSEIGNANT(E)S HAILLOT

Vanessa COPETTE	Maternelle
Françoise HUMBLET	Maternelle
Patricia LEBIRE	Maternelle
Vanessa LETAWE	Primaire
Christophe MAGERAT	Primaire
Marie-Laure PERPETE	Primaire

ENSEIGNANT(E) S

Irène D'HONDT	Maternelle
Françoise MARLAIRE	Maternelle
Julie GRIDELET	Primaire
Régine LEJEUNE	Primaire
Catherine LONEUX	Primaire
Julie DELCHAMBRE sur les 3 écoles	Primaire

AIDE MATERNELLE (PTP)

1/2 Temps 3 écoles

Marie-France JADOT

EVELETTE

Maternelle
Maternelle
Primaire
Primaire
Primaire
Primaire

ENSEIGNANT(E)S OHEY

Françoise DEJARDIN	Maternelle
Frédérique DORTHU	Maternelle
Corinne LIGOT	Maternelle
Liliane MANNARTH	Maternelle
Eric FRISON	Primaire
Gaël JADIN	Primaire
Monique LEBEAU	Primaire
Sophie NOEL	Primaire
Françoise PINON	Primaire
Marie-Ode PIRAPREZ	Primaire
Corinne RODBERG	Primaire
Anne VIGNERON	Primaire
Françoise DUCHAINE	Maître spécial langues modernes
Julie GUSTIN	Maître spécial langues modernes
Dominique DELMAY	Maître spécial psychomotricité
Marie-Paule TONGLET	Maître spécial éducation physique
Joëlle SAMBON	Maître spécial éducation physique
Anne BELAIRE	Maître spécial religion catholique
Claire VOS	Maître spécial morale
Françoise STASSE	Maître spécial religion protestante
Abdel-Louahid EL YAAKOUBE	Maître spécial religion islamique

AIDE PRIMAIRE (PTP) - 1/2 temps 4 écoles

Xavier VONNECHE

LES COORDINATEURS ACCUEILLANTES + EXTRA-SCOLAIRE AUXILIAIRES PROFESSIONNELLES

Coordinatrice Accueillant(e)s + auxiliaires professionnelles	Coordinatrice Accueil extra-scolaire Stage de vacances	Coordinateur Stage de vacances (hall)
Marie-Claire BEGUIN 085/82.44.63 - 8h00 -> 17h00 0474/44.05.12	Anne COLLIGNON 085/82.44.64 Merc. et vend. - 8h00 -> 17h00 0499/40.66.30	Joël DUCAT 085/82.44.64 - 08h -> 17h00 0474/57.48.23

Nettoyage Auxiliaires professionnelles	Animation extra-scolaire Mercredi après-midi	Coordinateur Stage de vacances (hall)
Perwez Wivine GRIDELET 0498/84.88.40	Haillot Xavier VONNECHE 0497/45.62.82	Xavier VONNECHE 0497/45.62.82
Sylvie DIMBLON 0496/69.17.12	M-F. JADOT 0485/50.32.72	M-F. JADOT 0485/50.32.72
Haillot Jean-Charles LIBION 085/61.27.48	Fabienne RENARD 0486/28.62.09	Fabienne RENARD 0486/28.62.09
Carine NEYMAN 0479/54.82.87	Kristell MARX 0495/78.89.21	Kristell MARX 0495/78.89.21
Evelette Dominique GILLARD 085/61.10.40	Aurélie BAUDRY 0486/31.40.36	Aurélie BAUDRY 0486/31.40.36
Ohey Sarah VOLCKAERT 0499/26.62.09	Garderies, contacter Marie-Claire BEGUIN	Auxiliaire professionnelle Hall sportif Nadine MAREE 0479/76.14.48

PRIMES ENERGIE

Le Gouvernement wallon vient de décider une importante réforme dans le domaine des primes énergie de manière à donner notamment la priorité à l'isolation et réduire les émissions de CO₂.

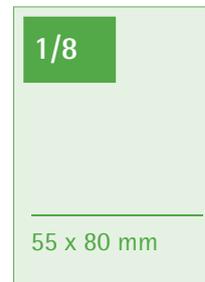
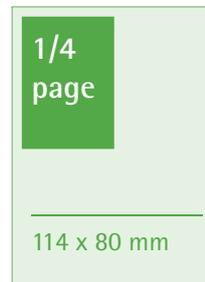
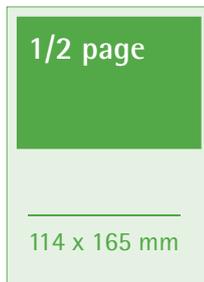
Les primes seront en hausse de 25 à 150%.
Par ailleurs un préfinancement sera possible sous certaines conditions.

Ces primes entreront en vigueur le 1^{er} mai 2010. Vous retrouverez l'inventaire de ces primes à la page suivante.

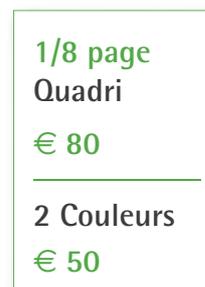


Renseignements : 078/15.00.06
<http://energie.wallonie.be>

Nouveaux formats



Nouveaux tarifs



Nouvelle promo

Tarif **promotionnel** pour une utilisation du même encart publicitaire de l'inf'Ohey dans 4 numéros à la suite: bénéficiez d'une réduction de **-10%** sur la facture globale!

Prochaine parution: décembre 2009

Directives techniques

Vous nous livrez un document informatique

- Les 2 seules couleurs pouvant être utilisées sont le vert (PMS 361c) et le brun (PMS 439c).
- Les fichiers doivent être sauvegardés en: 300 dpi - EPS - bichromie pour les photos

Vous nous demandez la mise en pages

- Nous avons besoin de photo(s) et/ou logo(s) pour illustrer votre société ou activité.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contactez **Madame Maréchal** à la Commune d'Ohey au numéro **085/61.31.28** ou par e-mail: anne-marie.marechal@publilink.be

**Frédéric
HOLLEVOET**



Création, Aménagement,
Entretien de jardins,
Abattage, Elagage, Désouchage,
Création et entretien de plans d'eau,
Pose de clôtures, Montage de jeux de plein air,
Terrasse en bois,
Travaux complémentaires

Rue Brionsart, 139 - 5350 Ohey
Tél / Fax : 083 67 82 57 - GSM : 0476 71 06 29
www.frederichollevoet.be

DEPAYE - CEUPPENS S.A.



Renault "Indépendant"

Nous entretenons votre Renault,
mais aussi les autres voitures
avec le plus grand soin.

Vente - Réparation toutes marques
Entretien et réparation des systèmes
de climatisation automobile.

Lun. - jeu.: 8.15-12h et 13-18h
Vend.:8.15-12h et 13-16h - Sam.: 8-12h

Rue du Fourneau 17a - Marchin
T. 085/21 39 74

Marc Tremblez
sprl

- > Chauffage central
- > Installations sanitaires
et chauffage
- > Entretien, dépannage
toutes marques

Agréé CEDICOL
15 ans d'expérience
Agréé pour le placement
de panneaux solaires

Rue Petite 25 - 5340 Gesves
Tél.083/67 74 67
GSM 0474 60 84 83

PROXY DELHAIZE
Ch. de Ciney à Ohey - Tél. 085 61 17 42
(parking de 60 places)



Ouvert le lundi de 13 à 19 heures
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
de 9 à 19 heures
Dimanche matin de 8:30 à 12 heures
Ouvert également les jours fériés au matin sauf les lundis

"La cuisine, c'est vous... et Schmidt"



Action spéciale pour les habitants d'**OHEY**

1 lave-vaisselle **SIEMENS** **GRATUIT***

SCHMIDT

veep cuisines NANINNE : Chaussée de Marche (E411 sortie 16) • Tél : 081 40 84 30 www.veep.be

www.mjevelette.be

est un site internet créé par les jeunes!

mjevelette@gmail.com

26 rue du Tige

5350 Evelette

Tél. 085-61.26.82

Fax 085-61.31.82



Le feu vert pour votre financement auto

Venez me voir dès aujourd'hui pour des conditions selon exceptions.

www.monfinancementauto.be

Record

Un taux en toute liberté sans obligation de marques ou d'assurances auto

Crédit auto 3,99%*

* Taux annuel effectif global voitures maximum 3 ans.



GRATUIT compte à vue + cartes

Bons de caisse à haut rendement

Compte épargne Gold

Des rendements de haut vol

www.rendementsdehautvol.be

Record

SCAP S.A.

Crédits - Assurances - Placements

SCAP sa - Courte en plein

OHEY : Rue Fond de Bologne, 18 - 5350 OHEY - Tél : 085/31 49 60
Siège social : Avenue de Waterloo, 53 - 6000 Charleroi

VOS AGENCES AGREES

Record

m & n Finances

M&N Finances spa - Courte en plein

MCHMA : Rue du Val Notre Dame, 308A - 4390 MCHMA - GSM : 0478/22 58 44
HUY : Rue du Coq, 7 - 4500 HUY - Tél : 085/23 13 41

Lancement du concours façades fleuries

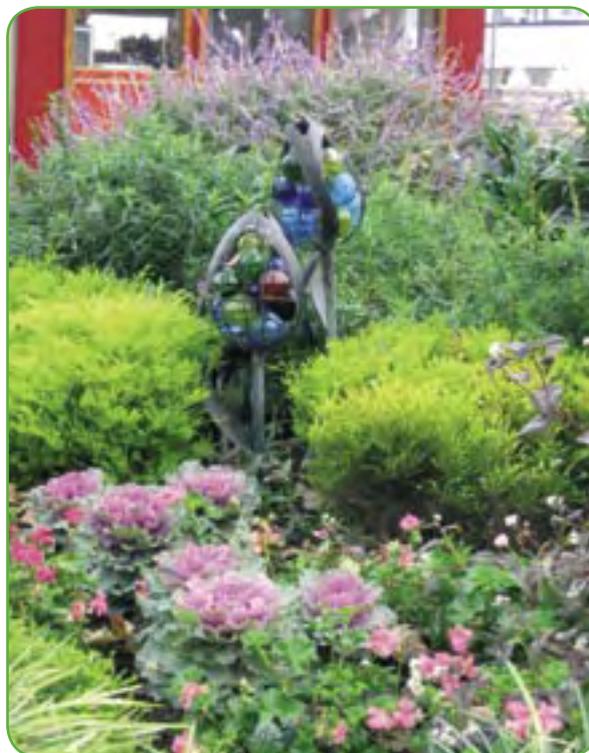
En 2010, la commune d'Ohey organisera un concours « façades fleuries ». A cette occasion, tous les habitants sont invités à fleurir leurs façades, balcons, fenêtres, devantures, terrasses, jardins...

C'est l'occasion de rendre notre commune encore plus attrayante et agréable à vivre. Des prix sont prévus pour récompenser les façades les plus joliment ornées.

Nous espérons que de nombreux candidats se lanceront dans cette aventure.

Concrètement:

- 1) L'inscription au concours est entièrement gratuite. Le concours est ouvert à toute personne, propriétaire, locataire, occupant ou responsable d'un bâtiment privé ou public, situé sur le territoire de la commune d'Ohey.
- 2) L'inscription se fait à l'aide du formulaire ou par courrier adressé à Tiffanie Frenkel (éco-conseillère - Echevinat de l'Environnement - Place Roi Baudouin 80 - 5350 Ohey) pour le 30 avril 2010 au plus tard.



- 3) L'appréciation du jury se fera par une visite sur place dans le courant du mois de juillet. Celui-ci ne tiendra compte que des parties d'habitation visible de la voie publique.

Bulletin d'inscription au Concours Façades Fleuries

Oui, je souhaite m'inscrire afin de participer au prochain concours, pour l'édition 2010.

Nom Prénom

Rue N°

Localité □

E-mail Tél.....



Funérailles & Funérarium
P.F. THIERRY CALS s.a.
t. 085/ 61 14 39



Bureau & Funérarium
Chaussée de Ciney, 350 - Coutisse/Andenne
Rue des Combattants, 139 - Sclayn
e-mail: pftierrycals@skynet.be



Les matériaux et les conseils des pros

**Poleur-Kinet
Ampsain**
Tél. 085/31.11.76

Bureau de Courtage
Somville-Melot



Rue de Gesves 181 - 5350 Ohey
T.085/61 21 40 - F.085/61 25 26
somville.melot@portima.be
CBFA 12823A-cb



www.aieg.be

Association Intercommunale
d'Étude et d'Exploitation
d'Électricité et de Gaz
Rue Fernand Marchand 44
5020 Flawinne

Tél. 081/73 29 11
Fax 081/73 53 23

Votre Gestionnaire de réseaux de distribution à votre service

Q8



L.M. Services sprl

ddligot@skynet.be

q8-ohey.be

Ohey - 085/61 18 63

Self car-wash 24/24h

ADNET Eric

Rue En Rendarche, 47
5350 Ohey



T./F. 085/61 31 03

G. 0475/69 04 03

adneteric@belgacom.net

Consultez nos références sur
www.adnet-eric.be

NOUVEAU PROPRIETAIRE

VACANCES
SCOLAIRES

**LES ECURIES DU
BOIS D'OHEY**

STAGES EQUESTRES

- Poneys et chevaux pour enfants et ados
- Manège couvert, cafétéria
- Pension chevaux, poneys
- Possibilité intervention de votre mutuelle

Rue Grande Ruelle 142/1, 5350 Ohey
Tél: 0477/941 531 - perine.gerard.be@hotmail.com



Terrassement - Location containers
Réalisation de piscines
Tarmac: aménagement & placement
Mini-station d'épuration - Égouttage, etc.

Gsm: 0475 593 308

Tél./Fax: 085 613 153

Rue Bois d'Ohey 265b - 5350 Ohey
serge.cloet@skynet.be

BON DE COMMANDE

Insertion publicitaire

Faxer 085/61.31.28

Envoyer par mail anne-marie.marechal@publilink.be

Ecrire à **Mme Maréchal** Maison Communale, Place Roi Baudouin, 5350 Ohey

>> Nom de l'entreprise:

Personne de contact:

Adresse:

Téléphone/Gsm:

Prochaines parutions:

Septembre 2010 - décembre 2010

+ 1 livret spécial avec toutes les adresses des commerçants de la région, à paraître fin septembre.

Je passe commande pour:

- >> 1 annonce publicitaire annonces publicitaires
- 4 annonces publicitaires et je bénéficie de la promotion de **-10%**

>> Je coche ci-dessous le type d'annonce choisie :

Format	Pub Quadri (4 couleurs)	Pub brun/vert (2 couleurs)
Couverture arrière (h 297 x lg 210 mm)	<input type="radio"/> € 500	<input type="radio"/> € 300
1 page intérieure (h 232 x lg 165 mm)	<input type="radio"/> € 400	<input type="radio"/> € 250
1/2 page (h 114 x lg 165 mm)	<input type="radio"/> € 250	<input type="radio"/> € 150
1/4 page (h 114 x lg 80 mm)	<input type="radio"/> € 150	<input type="radio"/> € 100
1/8 page (h 55 x lg 80 mm)	<input type="radio"/> € 80	<input type="radio"/> € 50

- >> Je transmets un **pdf, tiff ou jpg** de mon annonce, ci-joint.
Cf. les spécifications techniques au verso.
- Je souhaite que mon annonce soit mise en pages par vos services.
Je transmets alors mon texte + de bonnes photos, version .jpg ou .pdf si possible.
- Utiliser la même annonce, **au même format**, que dans le précédent inf'Ohey.

Je payerai au numéro de compte de la Commune d'Ohey dès réception de l'avis de paiement.

>> Date et signature

Signature

Chez Paulette

Toute l'alimentation
Textiles - Jouets
Livres - Journeaux - Tabacs - Pâtisserie

Les Épiciers Sympa



Rue de l'Église 4
Haillot / Courtheoux
Tél. 085/61 14 73

Emmanuel

Riflet

Vidange, débouchage,
fosses septiques,
citernes et canalisations



Rue Malizette 208 - 5351 Haillot
t. 085/61 11 34 - Gsm 0476/41 62 30

Restaurant - Friterie

La Grignotière

Fermé le mardi



Chaussée de Ciney 58
5350 Ohey - 085 61 27 41

Emile

ROUSSEAU SERVICE S.A.

- Vente et réparation de matériel de jardin et forestier
- Outillages électriques
- Rebobinage moteurs électroniques

5370 VERLÉE-HAVELANGE
Tél. 083/63 42 75

Producteurs fermiers de fromages de chèvre

Michel et Kathy

Voie des Gérons 258
5351 HAILLOT

Magasin ouvert le samedi de 10h00 à 12h00



085 61 20 56
0476 35 37 28
chevrefeuilles@gmail.com
www.chevre-feuille.be

LE CHÈVRE-FEUILLE

swdécor

Peinture intérieure et extérieure
Revêtements sols et murs

Sébastien Willeaune

Rue Saint Pierre 69 - 5352 Perwez
t./f. 085/21 45 78 - gsm 0476 69 35 91

Menuiserie Bastin

Tél./Fax: 085 61 31 00
Gsm: 0477 49 66 51

- ✦ Chassis ✦ Bois ✦ PVC ✦ Alu
- ✦ Tentes solaires
- ✦ Moustiquaires ✦ Gyproc
- ✦ Toute menuiserie intérieure

Rue de la Source 191b
5351 Haillot



Enreg. 12.20.10

Primes "Tout Public"

Isolation

Nature des travaux	Affectation	Montants de la prime	Plafond	Surprises
Isolation du toit d'un bâtiment par le demandeur	Tout bâtiment dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure au 1er décembre 1996	5 €/m ² : montant de base 6 €/ m ² pour les revenus modestes* 7 €/ m ² pour les revenus précaires*	Max. : 100 m ² par maison unifamiliale Max. : 200 m ² pour tout autre type de bâtiment	Surprime de 3 € si utilisation de matériau d'isolation naturel **
Isolation du toit d'un bâtiment par l'entrepreneur	Tout bâtiment dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure au 1er décembre 1996	10 €/m ² : montant de base 12 €/ m ² pour les revenus modestes* 14 €/ m ² pour les revenus précaires*	Max. : 100 m ² par maison unifamiliale Max. : 200 m ² pour tout autre type de bâtiment	Surprime de 3 € si utilisation de matériau d'isolation naturel **
Isolation des murs d'un bâtiment	Tout bâtiment dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure au 1er décembre 1996	! Audit préalable imposé dans les 3 cas :	Max. : 120 m ² par maison unifamiliale ou appartement Max. : 240 m ² pour tout autre type de bâtiment	Surprime de 3 € si utilisation de matériau d'isolation naturel **
		Isolation de murs par l'intérieur : 20 €/ m ² : montant de base 24 €/ m ² pour les revenus modestes* 28 €/ m ² pour les revenus précaires*		
		----- Isolation du creux du mur (ou de la coulisse) 10 €/m ² : montant de base 12 €/ m ² pour les revenus modestes* 14 €/ m ² pour les revenus précaires*		
----- Isolation de murs par l'extérieur 30 €/ m ² : montant de base 36 €/ m ² pour les revenus modestes* 42 €/ m ² pour les revenus précaires*				
Isolation du sol d'un bâtiment	Tout bâtiment dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure au 1er décembre 1996	! Audit préalable imposé dans les 2 cas Isolation du sol "par cave" 10 €/ m ² : montant de base 12 €/ m ² pour les revenus modestes* 14 €/ m ² pour les revenus précaires* ----- Isolation du sol "sur dalle" 27 €/ m ² : montant de base 30 €/ m ² pour les revenus modestes* 35 €/ m ² pour les revenus précaires*	Max. : 80 m ² par maison unifamiliale Max. : 160 m ² pour tout autre type de bâtiment	Surprime de 3 € si utilisation de matériau d'isolation naturel **
Double vitrage	Logements de plus de 15 ans	45 €/m ² : montant de base 50 €/ m ² pour les revenus modestes 60 €/ m ² pour les revenus précaires	Max. : 40 m ² de superficie de vitrage par logement	



Isolation

Nouveaux logements	Maison unifamiliale dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure au 1er mai 2010	<input type="checkbox"/> Si demande de permis avant le 01/02/2009 : 1.500 € pour K45 + 100 € par point K en moins <input type="checkbox"/> Si demande de permis entre le 01/02/2009 et le 01/05/2010 : 1.500 € pour K35 + 100 € par point K en moins	Montant max. : 2.500 € par maison unifamiliale	
	Maison unifamiliale / appartement dont la demande de permis d'urbanisme est postérieure au 1er mai 2010***	<input type="checkbox"/> 1.500 € pour E80 + 75 € par point Ew en moins pour maisons unifamiliales <input type="checkbox"/> 500 € pour E70 + 25 € par points Ew en moins pour appartements	<input type="checkbox"/> Max. : 5.000 € par maison unifamiliale <input type="checkbox"/> Max. : 1.000 € par appartement	<input type="checkbox"/> Surprime de 1.500 € si maison passive <input type="checkbox"/> Surprime de 500 € si appartement passif
Maison passive	Maison unifamiliale dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure au 1er mai 2010	6.500 €		
	Maison unifamiliale / appartement dont la demande de permis d'urbanisme est postérieure au 1er mai 2010	Intégration dans la prime et la surprime logements neufs		
Test d'étanchéité à l'air	Concerne uniquement les maisons unifamiliales dont la demande de permis d'urbanisme est postérieure au 31 décembre 2009.	250 €		

* Prime différenciée en fonction des revenus uniquement pour les personnes physiques pleines propriétaires ou locataires d'un logement.

** Surprime pour les matériaux d'isolation naturels : matériaux constitués de 80% minimum de fibres végétales, animales ou de cellulose, dont la masse volumique ne peut excéder 150 Kg par m³

*** Introduction du nouveau critère Ew : le niveau Ew tient compte de l'isolation et des systèmes.

Ces tableaux d'origine ministérielle sont purement informatifs à ce stade.
 Sous réserve de confirmation par l'Arrêté du Gouvernement wallon.
 Veuillez consulter le Guichet Energie et votre Commune, service développement durable.

Equipements

Installation d'une chaudière ou générateur gaz naturel à condensation	Pour toute maison unifamiliale et tout appartement dont le permis d'urbanisme est antérieur au 1er mai 2010 et Pour tout autre bâtiment	400 € uniquement pour chaudière à haut rendement (107%) + surplus en fonction de la puissance : > 50 kW : 400 € + 25 € / kW sup. > 150 kW : 2.900 € + 12 € / kW sup. > 500 kW : 7.100 € + 6 € / kW sup.	Max. : 12.500 € / installation	<input type="checkbox"/> Surprime de 200 € si audit <input type="checkbox"/> 50 € si régulation opérationnelle
Installation d'un chauffe-bain au gaz naturel (sans veilleuse)	Pour toute maison unifamiliale et tout appartement dont le permis d'urbanisme est antérieur au 1er mai 2010 et Pour tout autre bâtiment	<input type="checkbox"/> 75 € (débit < ou = 10 l.) ou 125 € (débit > 10 l.) <input type="checkbox"/> 25 € / kW pour les générateurs à condensation	Max. : 12.500 € / installation	
Installation d'aérothermes, générateurs d'air chaud et appareils rayonnants	Pour tout type de bâtiment	Entre 12,5 € / kW et 25 € / kW selon le type d'appareil	Max. : de 6.250 € à 12.500 € selon le type d'appareil	
Installation d'une pompe à chaleur pour l'eau sanitaire (ECS)	Pour toute maison unifamiliale et tout appartement dont le permis d'urbanisme est antérieur au 1er mai 2010 et Pour tout autre bâtiment	! Cahier des charges à respecter 750 €		
Installation d'une pompe à chaleur relative au chauffage	Pour toute maison unifamiliale et tout appartement dont le permis d'urbanisme est antérieur au 1er mai 2010 et Pour tout autre bâtiment	! Cahier des charges à respecter 1.500 €	Max. : une prime chauffage ou combinée chauffage - eau chaude sanitaire par unité d'habitation	
Installation d'une pompe à chaleur combinée (chauffage-ECS)	Pour toute maison unifamiliale et tout appartement dont le permis d'urbanisme est antérieur au 1er mai 2010 et Pour tout autre bâtiment	! Cahier des charges à respecter 2.250 €	Max. : une prime chauffage ou combinée chauffage - eau chaude sanitaire par unité d'habitation	
Installation d'une micro-cogénération ou cogénération	Pour tout type de bâtiment	20 % du montant de la facture	Max. : 15.000 €	
Installation d'une chaudière biomasse à alimentation exclusivement automatique	Pour tout type de bâtiment	1.750 € + surplus en fonction de la puissance : > 50 kW : 1.750 € + 35 € / kW sup. > 100 kW : 3.500 € + 18 € / kW sup. > 500 kW : 10.700 € + 8 € / kW sup.	Max : 50% du montant de la facture et 15.000 €	
Réseaux de chaleur biomasse ou micro-cogénération	Logements	! Etude de faisabilité à faire réaliser au préalable par un auditeur agréé <input type="checkbox"/> Prime de base= montant de la prime de base chaudière biomasse ou microgénération --- <input type="checkbox"/> 60 € par mètre courant de réseau --- <input type="checkbox"/> 1.000 € par logement pour l'installation et le raccordement de la	Max. : 20.000 €	



Audit

Réalisation d'un audit énergétique	Tout bâtiment dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure au 1er décembre 1996	60% de la facture	<input type="checkbox"/> Max. : 360 € par maison unifamiliale <input type="checkbox"/> Max. : 1.000 € pour tout autre bâtiment	
Réalisation d'un audit par thermographie	Pour tout bâtiment	50% de la facture	<input type="checkbox"/> Max. : 200 € par maison unifamiliale <input type="checkbox"/> Max. : 700 € pour tout autre bâtiment	

Ventilation

Installation d'un système de ventilation avec récupération de chaleur	Pour toute maison unifamiliale et tout appartement dont le permis d'urbanisme est antérieur au 1er mai 2010 et Pour tout autre logement	75% de la facture	Max. : 1.500 €	
---	---	-------------------	----------------	--

Protection solaire

Protection solaire extérieure	Toute maison unifamiliale et tout appartement dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure au 1er décembre 1996	15 € / m ² de surface vitrée protégée	<input type="checkbox"/> Max. : 30 m ² par maison unifamiliale <input type="checkbox"/> Max. : 20 m ² par appartement	
-------------------------------	---	--	--	--

Tableau des revenus*

Revenu précaire	Isolé	En couple, marié ou non
Revenu modeste	≤ 12.000 euros	≤ 16.400 euros
Autre revenu	entre 12.000,01 euros et 24.100 euros	entre 16.400,01 euros et 30.100 euros
	> 24.100 euros	> 31.100 euros

Source: Gouvernement wallon



Soirée du 13 mars 2010 sur les villages bioénergétiques. Passionnante et réussie!

Le samedi 13 mars 2010, au travers d'un partenariat entre la Commune et les propriétaires de la Rochette, Mr et Mme Van Eeslander, sur leur propositions et à l'initiative du Collège communal et de son Echevin du développement durable et de l'Energie Didier HELLIN, s'est tenue une réunion sur les villages bioénergétiques.

Pour cette réunion, la Commune a invité deux représentants de villages allemands ayant développé une initiative de réseau de chaleur à l'échelle d'un village assurant ainsi une autonomie à celui-ci en matière d'énergie grâce à la valorisation de la biomasse. Etaient ainsi présents Mr Horst STAPP, maire de la Commune de Rai-Breitenbach et le guide du premier village bioénergétique allemand Juhnde Monsieur Gerd PAFFENHOLZ.

Motivation : mieux connaître ces expériences originales et voir si elles pourraient être transposées à Ohey.

Succès de foule puisque plus de 60 personnes sont venues participer à cette réunion. Et succès aussi en raison de la qualité des interventions et des nombreuses questions qui ont été posées. Finalement, les exposés et les questions-réponses auront duré plus de trois heures sans que quasi-

ment l'on entende une mouche voler et les questions furent très nombreuses et intéressées.

L'initiative développée par le village de JUHNDE en Basse-Saxe a été très ambitieuse : à l'initiative de la commune, plus de 140 ménages ont participé à la mise en place pour leur village d'un réseau de chaleur de 6 km couplé à un système de production énergétique basé sur la biomasse. Ce système comporte une unité de biométhanisation, une chaudière bois et une chaudière fuel pour les pics de consommation en cas de grand froid. Pour alimenter ce système énergétique autonome: les produits des bois environnants ainsi que la production d'agriculteurs locaux impliqués dans le système, au travers de maïs et de blé. Les villageois se sont réunis au sein d'une coopérative et n'ont plus de chaudière chez eux : c'est le réseau de chaleur qui leur fournit eau chaude pour le chauffage et les besoins sanitaires. Aujourd'hui, le réseau fonctionne bien et les participants sont convaincus du bien-fondé de leur initiative.

Même démarche du côté du village de RAI-BREITENBACH, entre Francfort et Heidelberg: ici cependant, le réseau de chaleur est plus simple mais là aussi un réseau de chaleur de 7 km

alimentant une centaine de ménages avec une chaudière bois en amont. Le maire de la Commune allemande a expliqué les gains du projet en particulier pour la réduction des émissions de CO₂ et pour l'économie locale, en particulier les agriculteurs du village.

Ce sont ainsi des milliers de tonnes de CO₂ qui ne sont plus renvoyées à l'atmosphère et des centaines de milliers d'EUR réinjectés dans l'économie locale avec une diversification agricole locale et la mise en place de circuits courts.

Lors de cette conférence, répondant ainsi à des questions du public, Didier HELLIN, Premier Echevin, a souligné que le Collège communal analyse actuellement la possibilité de créer un tel système à Ohey, par exemple à Evelette si les habitants le souhaitent, rappelant qu'un autre réseau de chaleur est en voie de création à Ohey pour les bâtiments communaux. Il a indiqué qu'une information plus large sera réalisée dans les prochains mois avec visite du village de Juhnde.



Tous les participants de la soirée ont souligné la qualité des exposés et l'intérêt du débat qui a été enclenché. L'Echevin a aussi vivement remercié Mr et Mme Van Eeslander pour avoir largement contribué à l'organisation de la soirée, avoir mis leurs très beaux locaux à disposition de la conférence et avoir assuré avec professionnalisme la traduction des interventions en allemand. Certain que personne n'oubliera cette soirée enrichissante qui s'est terminée de manière conviviale autour d'un magnifique souper au fromages.



Concert de Noël sous la neige

Le 20 décembre dernier, la Société Royale des Fanfares d'Ohey a organisé son troisième concert de Noël. On s'en souviendra, la Belgique a connu ce jour-là une météo extrême, avec de fortes chutes de neige, qui ont malheureusement dissuadé beaucoup de mélomanes ou simplement d'amateurs de musique et d'amusement. Nous les comprenons : la sécurité imposait de ne pas prendre la route et de rester plutôt au coin du feu.



Mais les courageux qui se sont déplacés jusqu'à la salle des fanfares ne l'ont pas regretté. Tout d'abord, la Fanfare Royale de Hamois, sous l'avenante direction de Caroline Etienne (qui avait eu beaucoup de mal à rejoindre Ohey en raison des éléments déchaînés), a donné un concert très agréable à entendre, avec notamment plusieurs morceaux évoquant l'Amérique latine.

Les morceaux de Noël qui clôturaient le concert ont été immédiatement suivis par la prestation de quelques très jeunes musiciens d'Ohey qui, avec des airs de circonstance, ont salué l'arrivée du Père Noël. Heureusement, son traîneau et son renne sont habitués à braver les tempêtes de neige et ils n'avaient eu aucune peine à rejoindre Ohey.

Je profite de cette prestation des jeunes pour rappeler l'importance de l'école de musique de la Société des Fanfares, animée par Marcel Abraham. Chaque semaine, des enfants de l'entité profitent de ces cours de musique gratuits qui permettent ensuite à ceux qui le souhaitent de rejoindre la fanfare lors des répétitions puis lors des concerts. Immanquablement, lorsque nous nous produisons à l'extérieur, le nombre important de jeunes voire très

jeunes musiciens dans notre fanfare fait l'admiration des autres sociétés. C'est grâce à ces cours de musique que nous assurons l'avenir d'une société qui, à côté de musiciens chevronnés de haut niveau, compte aussi beaucoup de simples amateurs de musique, jeunes ou moins jeunes.

Revenons au concert du 20 décembre. Après l'arrivée du Père Noël, une petite pause a permis aux spectateurs de se régaler : comme chaque année, le modique prix d'entrée donnait droit à un cougnou et à du chocolat chaud, mais d'autres spécialités hivernales étaient disponibles : avec la bière de Noël, le vin chaud et surtout la tartiflette géante, l'ambiance de Noël aurait été au rendez-vous-même sans la neige.

La deuxième partie de l'après-midi était animée par la fanfare d'Ohey, sous la direction d'Alain Tonneau. Dès la fin du premier morceau, des sonorités particulières et inattendues se mirent à résonner dans la salle : un joueur de cornemuse en grand costume traditionnel écossais faisait son entrée et rejoignait sur scène la fanfare, pour jouer avec elle le fameux « Highland Cathedral » de Ulrich Roe-ver and Michael Korb.

Tous les participants ont été émerveillés par ce moment magique en entendant ainsi retentir dans la salle ces tonalités profondes associées aux vastes étendues des hauts plateaux écossais et à des traditions celtiques séculaires. Laurent Brakmeyn, le joueur de cornemuse, avait largement mérité les applaudissements nourris de la salle pour l'émotion qu'il avait fait naître en chacun de nous.

Le concert de la fanfare d'Ohey s'est alors poursuivi, avec notamment les magnifiques solos de Gary Rodric à la trompette (dans "Solitaire") et de Madeline Delleuze au saxophone (dans "Lover's prayer").

Comme lors de chaque manifestation organisée par notre fanfare, l'ambiance était au rendez-vous et les participants ont terminé l'après-midi (et la soirée) dans la bonne humeur.

Gageons que cela aura encore été le cas le 6 février lors du grand souper choucroute animé par la formation Oheyrbayern que nous vous relaterons dans un prochain numéro. Nous vous donnons également rendez-vous pour notre traditionnel Festival des Fanfares, qui se déroulera le dimanche 25 avril à partir de 12h, avec un barbecue animé par la fanfare d'Ohey et ensuite les prestations musicales de trois fanfares venant, non pas des quatre coins de l'Hexagone mais tout simplement de trois coins fort différents de la Wallonie.



Que vous soyez amateurs de musique, amateurs de bonne chère ou amateurs d'amusement et d'ambiance, venez nombreux nous rejoindre lors de ce festival : nous pouvons vous garantir que vous ne le regretterez pas ! Et si vous voulez en savoir plus sur la fanfare et sur nos futures activités ou voir les photos des activités passées, jetez un œil sur notre site: www.fanfare-ohey.be

Eric Gérardon
Président





TaeKwonDo Wallonie Club's : ils combattent pour la bonne cause

Les 20 et 21 février 2010 était organisé à Namur le 3e Télévie Cup au profit de la recherche contre le cancer.



Cette année encore, ce n'est pas moins de 334 pratiquants (240 en 2009) venant de Belgique, France et Pays-Bas qui foulèrent les tatamis du complexe de sport de Tabora (Namur) ce week-end.

www.taekwondowallonie.blogspot.com



Le TaeKwonDo Club's Wallonie Ohey se devait d'inscrire à nouveau des élèves afin de participer à cette fête du sport à but caritatif.

Colin BURTON (10 ans) représentait le club le samedi en compétition technique (Tae Geug) dans la catégorie débutant et se classait à une honorable 7^e place après une belle prestation face aux 17 autres compétiteurs que comptait la catégorie.

Le dimanche était quant à lui réservé aux combattants.

Boris LIBERT (12 ans - aspirant - 32 kg) est monté sur la 3^eme marche du podium.

Jonathan GEERTS (17 ans - junior - 55 kg) a pour sa seconde participation à une compétition obtenu la 3^e place.

Kevin CLEYN (17 ans - junior - 68 kg) a pour sa première participation terminé à la deuxième place.

Au vu des résultats du week-end et ce malgré une forte concurrence nationale et internationale, les élèves et professeurs ont ainsi pu jauger le travail déjà accompli et restant à accomplir.

J-L Burton

Des Nouvelles de votre Tennis Club

C'est par une chaude et orageuse journée, que les sociétaires du TaeKwonDo Club's Wallonie de Ohey ont accueilli le samedi 27 juin au hall des sports les nombreux pratiquants du club pour la remise des diplômes et ceintures suite aux passages de grades.



Chères amies, chers amis,

L'hiver semble nous quitter enfin et déjà, l'envie de remonter sur les courts nous prend. Ce sera bientôt une réalité puisque l'ouverture officielle de la saison 2010 est fixée au samedi 3 avril prochain.

Elle coïncidera avec les stages de vacances de Pâques qui se clôtureront lors du week-end des jeunes.

Ce sera l'occasion d'observer les progrès réalisés pendant l'hiver et de se confronter une première fois avec d'autres pratiquants de son âge.

On pourra alors se rendre compte du travail accompli par nos moniteurs qui se dévouent sans compter pendant toute la mauvaise saison et se retrouvent auprès de « leurs » jeunes pour les accompagner au cours des premiers pas officiels.

Le TCGO est décidé à mettre sur pied une structure plus professionnelle de son école de tennis afin de permettre aux jeunes de la région d'accéder à des classements plus élevés sans devoir s'expatrier dans d'autres clubs.

Nous comptons sur tous, joueuses, joueurs et leur entourage, pour que cette initiative soit couronnée de succès et découvrir, pourquoi pas, la futur championne ou le futur champion de demain.

N'oublions pas les rencontres interclubs qui, dès la fin avril jusqu'à la fin juin, verront s'opposer dans une ambiance conviviale les très jeunes, jeunes et moins jeunes des clubs des provinces de Namur et Luxembourg en espérant, comme en 2009, fêter des équipes championnes à l'issue de la saison.

Bienvenue à toutes celles et tous ceux qui ont rejoint le TCGO et nous leur souhaitons une excellente année sportive.

Pour le conseil d'administration,
Jean Demeure, *Président*

Pour toutes informations, contactez-nous

> Asbl Tennis Club Grand Ohey

Rue de Reppe à 5350 Ohey

Tél. 085/61.14.48

Calendrier des manifestations

- > Tournoi des jeunes dès le samedi 17 avril 2010.
- > Stages d'été au cours des vacances scolaires de juillet et août 2010.
- > Tournoi des 'simples' en juillet 2010.
- > Tournoi des 'doubles' à l'issue du tournoi des simples.
- > Tournoi 'Grégory' de 'doubles par poules' en septembre 2010.

La date de notre super journée 'inter membres' sera communiquée dès que possible.

Royal Standard Club Oheytois



Un emblème pour le RSCO ?

- > Après 82 ans d'existence et pour commencer la nouvelle décennie, le RSCO s'est doté d'un nouvel emblème.
- > Le nouveau logo développé par Gérard Mélot représente
- > Les armoiries du village d'Ohey (les 3 peignes à cheval)
- > Le tracé du contour du village
- > Les couleurs du club avec le ballon de football
- > Les initiales RSCO = Royal Standard Club Oheytois
- > Et pour couronner le tout, comme le club a plus de cinquante ans, il est désigné « Royal » d'où la couronne qui recouvre l'ensemble.

Gérard Mélot
0486 02 48 68



Calendrier des manifestations

- > Stage de Pâques du 6 au 9/04 2010
- > Tournoi de pétanque le dimanche 18/07
- > Les 8, 15, 18 et 22 août : matches de coupe (sous réserve de confirmation de l'Union Belge)
- > A partir du 15 août : démarrage des entraînements pour les jeunes
- > Le 29 août : premier match de championnat
- > Les 1, 2, 3 et 4 octobre : fête du Bois d'Ohey
 - Le vendredi 1/10 : soirée O-Zone
 - Le samedi 2/10 : soirée des années '80 à la buvette du RSCO
 - Le dimanche 3/10 Karaoke
 - Des activités sur et autour du terrain pendant tout le weekend
- > Souper Halloween le samedi 23 octobre
- > Souper Saint-Nicolas le samedi 18 décembre
- > Traditionnelles traïries le 25 décembre 2010
- > Journée Sportive au Hall en fin d'année

Les News du Basket Ball Oheytois

Lors de la prochaine saison qui débutera en septembre 2010, le club alignera différentes équipes:

- * 3 équipes dames corpos
- * 3 équipes dames AIF (1e, 3e et 4e provinciales)
- * 1 équipe messieurs AIF (3e provinciale)
- * Différentes équipes jeunes (dès 6 ans).

Vous avez déjà joué, vous souhaitez apprendre ce sport, Rejoignez-nous au Voll'Ohey, venez faire un essai... c'est gratuit...

Les entraînements se déroulent le mardi, le mercredi et le vendredi. Les rencontres des corpos ont lieu en semaine (le vendredi à Ohey) tandis que celles des AIF se déroulent le week-end.

Renseignements et inscriptions: Dominique Bodart au 085/ 61 21 32 ou Michel de Laveleye au 0475/210091 ou mdl@sicap.be

Le Comité du Voll'Ohey remercie tous ses sponsors ainsi que le Comité Saint Christophe pour le soutien financier apporté lors de la précédente saison.



Calendrier des manifestations

- > Samedi 17/04/2010
Clôture de la saison AIF (petite restauration, ambiance garantie et surprise ...)
- > Troisième semaine d'août
Reprise des entraînements
- > Courant de la saison
Soirée cocktails, souper annuel, animations diverses...

ACRF Perwez - Goesnes - Jallet - Ohey

Chères amies,

Maria et moi, Huguette fêteront nos 15 ans d'animatrices à l'ACRF (association chrétienne rurale des femmes) en 2010. Que le temps a bien évolué et nous quelques années de plus. Notre réunion avec Madame Louis sur les ondes « amis ou ennemis » a été formidable. Un sujet très spécial et nous avons appris plein de choses, entre autre que le micro-onde peut être nocif, qu'il y a des plantes d'appartement très utiles pour les ondes générées par nos télévisions et ordinateurs (lierre, chlorophytum, dragonnier, philodendron). Vous savez peut-être que dormir à côté d'une prise ou d'un réveil électrique n'est pas souhaitable en raison des ondes générées.

La réunion avant Pâques 2009 avec Madame Liliane comme professeur a été un vif succès. Plusieurs sections étaient présentes et cela faisait

chaud au cœur. Des magnifiques vases, coupes, milieux de table décorés avec des fleurs et garnitures de Pâques très jolies à voir.

En mai, j'ai voulu mettre la femme à l'honneur « apprendre comment bien se maquiller et les soins pour le visage ». 24 femmes sont venues. Extraordinaire ! Pour cela, Christine, du centre « Métamorpho's » à Perwez nous a montré et conseillé les manières d'être belles.

En juin, ce fut l'occasion d'un voyage à La Roche programmé par Gisèle Allard. Beaucoup de femmes et aussi des hommes ont profité d'une très belle journée !

Il y eu d'autres activités en 2009 : rencontres avec d'autres ACRF, des journées rencontre. Je termine ici avec tous nos compliments de l'ACRF et à bientôt. *Huguette Schumesch, Maria Vansteelandt*

Concert de Printemps

Quatuor de musique baroque moderne / ludique

Anne Quintin (chant) - Michel Wittek (clarinette)
Liesbeth Smit (piano) - Philippe Brasseur (violon)

Dimanche 25 avril à 16h

Entrée : 5 €/personne - 10 €/famille

Possibilité de venir chercher les personnes qui le souhaitent et de les reconduire gratuitement.

Renseignements et réservations

Martine Pauwen 085-61.24.59

Anne Crémelie 085-61.21.34 ou 0485-98.88.80

Chapelle de Libois

Samedi 14 août à 16h
Puzzle

Dimanche 15 août
Repas champêtre

Dimanche 26 septembre
Pétanque à Libois (à confirmer)

Samedi 30 octobre
Soirée Contée



Ohey: coutumes oubliées

René Dusépulchre d'Andenne communique le 11 décembre 2010 à Oscar Colson, une description détaillée de la batterie à Ohey...

« Le jour de la Noël dans les cafés, les jeunes filles donnent des noix aux gens qui les ont fait danser à la fête. On appelle cela recevoir sa batterie. Celles qui ne dansent plus en donnent encore quelquefois mais avec peu d'entrain, celles qui ne dansent pas encore s'abstiennent.

Les noix doivent avoir été recueillies sous le noyer de la maison, conservées et remuées par la jeune fille elle-même, souvent à l'insu de ses parents. Naturellement, les jeunes gens qui n'ont pas été galants envers la jeune fille à la ducasse ne vont pas réclamer leur batterie, car se voir refuser sa part de noix est considéré comme un affront, dont on tire vengeance en ne mettant plus les pieds dans le café. Cela amène aussi quelquefois des querelles avec les autres [jeunes gens] qui ont été traités plus favorablement. On donne pourtant encore des noix aux hommes qui ne dansent plus, pour les consoler. Si quelqu'un reçoit une noix gâtée, il ne se gêne pas pour la lancer à la tête de celle qui la lui a donnée, car celui qui croque une noix pourrie est turlupiné par les camarades et doit payer une tournée supplémentaire : il est d'usage que celui qui obtient sa batterie paie une tournée.

Les vieillards ont toujours connu cet usage, qui a cependant une tendance à se perdre à Ohey même, mais non plus haut, vers l'Ardenne. »

Réné Dusépulchre fut professeur de français à l'Ecole moyenne de l'Etat à Andenne.

Et ailleurs...

Goerges Perpète remonte vers 1850 pour évoquer la coutume de Felenne : le lendemain de la Noël était le jour des noisettes, occasion rêvée de se rendre chez l'élue pour quémander les noisettes (les nûjes), selon la coutume ancestrale : « Bonjour, je viens chercher mes noisettes »

Paul Jean, de Léglise, parle de la quête de la Batterie en temps de Noël : »les jeunes gens allaient quérir une poignée de noix chez les jeunes filles. L'importance de la poignée de noix reflétait la sympathie dont jouissait le gars. »

Sources : Enquêtes du Musée de la vie wallonne (Liège) Tome XVIII – 1994

Adolphe RONVEAUX, *Ohey*

Entreprises de peintures
et décorations

Edgard **HALIN** et Fils sa



Avenue de Namur 88 - 5590 Ciney

Tél. 083/21 25 64 - 083/21 52 75

Fax 083/21 65 94 - ehalin.fils@scarlet.be

RAMBEAUX-DOR s.a.



Avenue Reine Elisabeth 1 - 5300 Andenne
Tél. 085/84 12 00 - Fax 085/84 17 94

Formation en Communication Non-Violente (CNV) & Gestion Positive de Conflits

Par le formateur Jean Nahimana (Belge d'origine burundaise, chercheur universitaire, doctorant en science de la population à UCL, licencié en psychologie, science de l'Education et journaliste)

Consultant et formateur, il anime des ateliers en gestion positive de conflits certifié par le CNVC-Centre for non-violent communication, Marshall Rosenberg USA, et en guérison des blessures intérieures, certifié par Daniel Maurin France).

Merci de bien vouloir apporter votre pique-nique, thé et café à disposition

P.A.F. 70 EUR/jour x 2 = 140 EUR

Inscription dès maintenant à l'adresse suivante :
welcome@fermedelarochette.be

Tél : 085/316 348

> Samedi 5 juin et dimanche 6 juin 2010

> De 9 h 30 à 17 h

Ferme de la Rochette - Rue du Baty, 62
5350 Evelette (Ohey) - Tél. 085/316 348
www.fermedelarochette.be

Foyer Rural

Salle paroissiale pour les réunions, baptêmes, communions, anniversaires, mariages, dîners, soupers, réceptions, 'après funérailles' ...

Avec ou sans service.

> Réservation du Foyer Rural

Roger Ja - Tél. 085/61 24 38

Marc Antoine - Tél. 085/61 16 03

Gisèle Allard - Tél. 085/61 12 50

Rue Pierre Froidebise, 79 - 5350 Ohey

Bière artisanale La Filée

Bière artisanale disponible au domicile de Maurice RORIVE, Président de l'ASBL Qualité Village Filée,
Rue de Filée 38 à 5353 Goesnes



Avril

Du 5 au 18	OHEY	Stage de Pâques	Tennis d'Ohey
Du 6 au 9	OHEY	Stage de football	RSC Oheytois
Vendredi 9	OHEY	Barbecue fin de stage	RSC Oheytois
Dimanche 11	OHEY	Dîner en faveur des sinistrés d'Haïti	Foyer Rural
Samedi 17	OHEY	Clôture de la saison - Petite rest. + anim.	Voll'Ohey
Samedi 17	OHEY	Tournoi des jeunes	Tennis d'Ohey
Dimanche 18	HAILLOT	Dîner de Printemps	Comité de Saint-Mort
Dimanche 25	EVELETTE	Concert de printemps	Comité de Libois
Dimanche 25	OHEY	Festival des Fanfares + barbecue	Fanfares d'Ohey

Mai

W-E 15 /17	EVELETTE	Kermesse + caisse à savon	MJ Evelette
Samedi 29	OHEY	Tournoi des Jeunes	RSC Oheytois
29 et 30	EVELETTE	Tournoi	Foot Evelette-Jallet

Juin

Dimanche 6	OHEY	Marche ADEPS	Fanfares d'Ohey
Samedi 26	HAILLOT	Bal en plein air	M.J. HAILLOT
Samedi 26	EVELETTE	Barbecue	Foot. Evelette-Jallet

Juillet

Dimanche 4	OHEY	Dîner St-Christophe	Foyer Rural
Tout le mois	OHEY	Stage d'été	Tennis d'Ohey
Dimanche 4	OHEY	Dîner	Comité St-Christophe
Samedi 10	HAILLOT	Barbecue	Comité Fête de Matagne
A déterminer	OHEY	Tournoi des « simples »	Tennis d'Ohey
A déterminer	OHEY	Tournoi des « doubles »	Tennis d'Ohey
Dimanche 18	OHEY	Tournoi de pétanque	Football d'OHEY
Samedi 31	HAILLOT	Pèlerinage Saint-Mort	Comité de Saint-Mort

Août

Dimanche 1er	HAILLOT	Pèlerinage Saint_Mort	Comité de Saint-Mort
Dimanche 8	OHEY	Match de coupe	RSC Oheytois
Tout le mois	OHEY	Stage d'été	Tennis d'Ohey
Samedi 7	EVELETTE	Bal folk	MJ Evelette
Samedi 14	LIBOIS	4 heures de puzzle	Comité de Libois
Dimanche 15	LIBOIS	Repas champêtre + animations diverses	Comité de Libois
Dimanche 15	OHEY	Match de coupe	RSC Oheytois
Mercredi 18	OHEY	Match de coupe	RSC Oheytois
3 ^e semaine	OHEY	Reprise des entraînements	Voll'Ohey
Dimanche 22	OHEY	Match de coupe	RSC Oheytois
W-E du 20 au 23	HAILLOT	Kermesse	M.J. HAILLOT
W-E du 29	JALLET	Kermesse	M.J. J-G-P
Dimanche 29	JALLET	Brocante et kermesse de Jallet	Comité « Les Houlottes »

Septembre

	OHEY	Tournoi « Grégory »	Tennis d'Ohey
Dimanche 10	HAILLOT	Dîner d'Automne	Comité de Saint-Mort
Dimanche 26	EVELETTE	Pétanque à Libois	Comité de Libois



Naissances

Abraham Célia, fille de Christophe et de Toussaint Cindy, Haillot
 Arnould Lysie, fille de Pascal et de Abraham Angélique, Haillot
 Bayot Louise, fille de Christophe et de Lebeau Caroline, Ohey
 Berny Lucas, fils de Aurore, Ohey
 Bodart Tristan, fils de Sébastien et de Laurent Stéphanie, Ohey
 Boesmans Constance, fille de Sébastien et de Bolle Julie, Ohey
 Colas Louis, fils de Jean-Louis et de Charlet Vanessa, Ohey
 Comin Victoria, fille de Emmanuel et de Debarsy Marie-France, Ohey
 Corbusier Loa, fille de Julien et de Motte Delphine, Evelette
 Cuvelier Téo, fils de Benjamin et de Dall' Ava Sylvie, Haillot
 De Witte Malycia, fille de Serge et de July Ingrid, Ohey
 Depaye Romain, fils de Julien et de Gauthier Sabrina, Ohey
 Diaz Llaca Anna, fille de Angel et de Herbiet Géraldine, Haillot
 Elleboudt Simon, fils de Alexandre et de Lacaze Guylaine, Haillot
 Fiasse Tom, fils de Pierre et de Debarsy Martine, Ohey
 Fonteijne Emma, fille de Blaise et de Donnay Virginie, Ohey
 Helson Théo, fils de Anthony et de Lambert Martine, Evelette
 Jacquet Charlotte, fille de Laurent et de Depoorter Nathalie, Perwez
 Laduron Aaelis, fille de Jean-Jacques et de Diez Julie, Ohey
 Martin Emeline, fille de Julien et de Wyart Cécile, Jallet
 Mathot Cécile, fille de Christophe et de Parent Anne-Hélène, Haillot
 Moukam Nyong, fils de Louis et de Ngo Nyong Thérèse, Ohey
 Moyersoen Line, fille de Clément et de Lebrun Marjorie, Haillot
 Pireaux Elliot, fils de Simon et de Thaugally Samira, Ohey
 Rodric Enio, fils de Garry et de de Voghel Tamara, Evelette
 Thiry Jules, fils de Hugues et de Houart Caroline, Perwez
 Van Wonterghem Philippine, fille de Henry et de Lecomte Adeline, Goesnes
 Weber Délya, fille de Tony et de Weibel Muriel, Perwez
 Willem Tristan, fils de Vincent et de Dinon Sophie, Ohey
 Willemart Louis, fils de Benoit et de Deleu Elisabeth, Evelette

Mariages

Fillée Thomas d'Ohey et Haverland Donatienne d'Ohey
 Van der Haegen Guy de Perwez et De Boey Marie-Jeanne de Overijse
 Septon Sébastien de Haillot et Moreau Charlotte de Haillot

Décès

Balthazar Joseph, époux de Lefèbvre Marie-Thérèse, Goesnes
 Bokken Lambertine, veuve de Decuyper Jean, Goesnes
 Coppens Marie Madeleine, veuve de Van Hove Albert, Perwez
 Engelman René, Haillot
 Honoré Marie Louise, épouse de Roggemans Jules, Haillot
 Huybreghs Alain, époux de Jeunejean Suzy, Evelette
 Juen Marguerite, veuve de Moyersoen Roger, Haillot
 Parmentier René, Haillot
 Paulus Marie Thérèse, épouse de Vanelderden Raymond, Ohey
 Snytsers Raymonde, veuve de Eloy Paul, Evelette
 Taton Gabrielle, veuve de Minette René, Evelette
 Van Kerrebroeck Antonius, époux de Pilote Marie, Haillot
 Weibel Marie-Jeanne, épouse de Hoffman Augustin, Haillot
 Wilmotte Marie, épouse de Bero Martial, Evelette

>> Architectes

Closset Ivan
Rue Trou du Loup 253M - Ohey
0479-41.92.30 - 085-82.76.15

Cornez-Denis P.
(+ Coordinateur sécurité-santé)
Rue de Gesves 186 - Ohey
085-61.23.06

Halleux P.
(+ Coordinateur sécurité-santé)
Rue du Baty 40 - Evelette
085-61.31.75

Moyersoen Clément
Rue Malizette 211 - Haillot
0477-23.90.80

>> Architecte de jardin

Feuillen Jean-Philippe
Route de Havelange 109 - Evelette
085-61.38.88 - 0478-59.37.69

Lhoas Pierre
Ch. de Ciney 47 - Ohey
085-71.31.14 - 0473-93.97.70

>> Avocat

Me de Laveleye Daniel
Ohey - 0475-36.59.03

>> Dentistes

Bertrand J.-M.
Rue Marteau 260 - Ohey
085-61.14.85

Drugmand-Burton M. & Drugmand Ph.
(Orthodontiste) - 085-61.20.82
Rue de la Centrale 108C - Haillot

>> Docteurs en médecine

Dr François Cloës
Rue de Ciney 7 - Ohey
0487-32.92.48

Dr Cordier
Place de l'Eglise 61E - Haillot
085-61.21.30

Dr Devries
Rue de l'Harmonie 106 - Ohey
085-61.10.73

Dr Henin
Rue du Château 174 - Ohey
085-61.14.00

Dr Raket D. Neurochirurgien
Rue du Village 66 - Perwez
085-61.18.52

Dr Schumesch Carole
(+ Médecine esthétique)
Grand Vivier 76 - Perwez
0498-48.87.01

Dr Verlaine
Rue Marteau 261 - Ohey
085-61.11.69

>> Géomètre

Christophe Mathot
Ruelle Milquet 42 - Haillot
0486-65.56.73 - 085-31.13.77

>> Infirmières

Arnold Ingrid
Route de Nalamont 284 - Haillot
085-61.13.13

Dayez-Vermeulen Béatrice
Rue Bois des Loges 82 - Perwez
085-61.18.74

Dejardin Ingrid
Rue de Nalamont 140b - Haillot
085-61.20.19

Depaye-Tassin Colette
Rue de Huy 21 - Haillot
085-61.14.28

Fredj-Guillaume Laurence
Rue du Moulin 231 J - Ohey
085-71.24.39

Gérard-Bernard Christine
Rue de Gesves 177 - Ohey
085-61.10.22 - 0496-370.856

Guillaume-Blom M.-Ch.
Rue de Hautbois 32 - Hautbois
083-67.79.82

Stasse-Nolet Marie-Claire
Rue Bois Dame Agis 94 - Perwez
085-61.19.90

Streel Laetitia
Rue du Moulin 230G - Ohey
085-71.48.51 - 0486-27.34.66

>> Kinésithérapeutes

Depoorter Nathalie
(Soins d'urogynécologie)
Rue Cléal 84b - Perwez
0478-42.51.33 - 085-27.01.90

Gillet David
Saint-Mort 147M - Haillot
085-61.15.57

Grégoire Josiane
(Soins d'urogynécologie)
Rue de Nalamont 137A - Haillot
085/255 676 - 0474/72 13 16

Haverland Donatienne
Rue du Moulin L97 - Haillot
0475.29.85.22

Paulus D.
Rue Ramelot 352a - Ohey
085-61.12.78

Piret J.P.
(Kiné et ostéopathie)
Rue de la Motte 152 - Ohey
085-61.16.84

Renson Thierry
Chaussée de Ciney 55B - Ohey
085-31.81.59 - 0475-42.53.64

Stassen Nathalie
(+ Psychomotricité)
Rue du Baty 48 - Evelette
085-61.28.25

Stroobant-Hellin Catherine
Rue de Reppe 133b - Ohey
083-69.81.62 - 0477-57.38.45

Vandendael Luc
Rue du Moulin 229 - Ohey
0477-50.97.01 - 085-61.16.81

>> Laboratoire dentaire

Castiau R.
Voie des Gérons 247 - Haillot
085-61.19.28

>> Logopèdes

Beauduin M.-N.
Rue Erdal 169 - Evelette
085-61.23.70

Haverland Esther
Rue du Moulin L97 - Haillot
0499/13.84.11

Schouben
Perwez - 085-61.10.59

>> Notaire

Grosfils S.
Chaussée de Ciney 53a - Ohey
085-61.13.07

>> Pédicures

Badot Stéphanie
Rue Stocus 61H - Haillot
085-31.78.24 - 0485-03.39.29

Henry Charlotte
Rue de l'Eglise 7 - Haillot - 085-61.10.15

Masy Nathalie
Chée de Ciney 45B - Ohey - 085-61.28.05

Paulus Françoise
Rue Saint Mort 166 - Haillot
085-23.36.26 - 0477-71.73.72

Roquet Sonia
Rue Eugène Ronveaux 242A - Ohey
085-61.32.63 - 0479-76.39.99

Thirionnet-Lixon Christelle
Pédicure médicale - 0474-40.75.50

>> Pharmacies

Depaye Laurence
Rue de Ciney 25C - Ohey
085-61.11.01

Pharmacie E.P.C. Leroy Christelle
Rue de l'Eglise 8 - Haillot
085-71.27.85

>> Podologue

Astrée Marthe
Rue de Baya 12 - Goesnes
085-61.27.44

>> Psychothérapeute

Servais Bénédict
Rue du Souvenir 91A - Evelette
085-61.23.00

>> Vétérinaires

Dr Crevits Bruno et Féron Catherine
Rue de Ciney 16 - Ohey
085-61.29.49

Dr Demanet Marc
Rue des Ecoles 57 - Haillot
085-61.23.05

Dr François J.
Rue P. Froidbise 72 - Ohey
085-61.22.21

Renseignements utiles

Services de secours

Ambulances 100

| Ambulances de la Croix-Rouge 105

Police 101 (cas urgents)

| Brigade d'Ohey: Rue de Ciney 12
| 085-27 86 00 pendant les heures de services

Pompiers 100

| Service des pompiers d'Andenne: 085-84 17 01

Accident - Agression 112

| Un seul numéro en Europe

Centre antipoisons 070 245 245

Services divers

Poste Ohey

| Rue de Ciney 36 - Ohey
| 085-61 13 60

Codes postaux

| Ohey - Evelette: 5350
| Haillot: 5351
| Jallet: 5354
| Goesnes: 5353
| Perwez: 5352

Justice de Paix

| Place du Perron, Andenne: 085-41 03 00

Contributions

| Contrôle d'Andenne: 085-84 96 90

Enregistrement

| Andenne: 085-84 97 20

Croix-Rouge

| Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey
| M. Roger JA: Rue de Ciney 12b - Ohey
| 085-61 24 38

O.N.E.

| La consultation des nourrissons et enfants a lieu à la Maison Rosoux les 2^e et 4^e jeudi du mois.

T.E.C.

| Dépôt d'Ohey: 085/61 60 20

Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillot

| Mr l'Abbé H. JeanJean: 085-61 14 83
| Mr le Diacre de Monge: 085-61 12 67

Pompes funèbres

| P.F. Thierry CALS (Anc. Bertrand)
| Chaussée de Ciney 350 - Coutisse
| 085-61 14 39

| P.F. Pierson
| Place Roi Baudoin 101 - Ohey
| 085-61 14 24

Electricité Télédistribution AIEG

| Rue F. Marchand 44 - 5020 Flawinne
| Pannes: 081-73 29 11

Eau S.W.D.E

| Secteur de Villers-le-Bouillet
| Rue le Marais 6, Villers-le-Bouillet
| tél. 04-248 78 04

| Direction régionale de Liège
| Parc Industriel des Hauts-Sarts
| 2^e Avenue 40, Herstal
| Secrétariat
| 087/87.87.87 pendant les heures de service
| 078/15.22.33 hors des heures de service

Nous nettoignons pour vous !

Gardez votre énergie

Ohey Titres-Services

Pour vivre!

N'hésitez plus! Appelez-nous!

085 / 82 44 66

Nous repassons pour vous !

Ohey Titres-Services
Place Roi Baudouin, 80
5350 Ohey